



COMMUNE DE **BELFAUX**



RAPPORT DE GESTION 2019



BEL **INFO**
WWW.BELFAUX.CH

TABLE DES MATIERES

I. CONSEIL GENERAL.....	2
II. CONSEIL COMMUNAL.....	5
III. DICASTERES.....	9
1. Administration générale – Relations extérieures – Réceptions – Personnel communal - Fusion des communes	9
2. Constructions – Bâtiments publics et scolaires – Infrastructures sportives et parcours mesures.....	21
3. Affaires sociales - Curatelles - Personnes âgées - Intégration	25
4. Aménagement – Transports et mobilité régionale - Santé	33
5. Eau potable – Evacuation des eaux – Routes	37
6. Enseignement et formation - Engagement du personnel enseignant – Cycle d'orientation - SLPPI - Piscine – Transports scolaires – Patrouilleurs et Pédibus – Camp de ski – Mobilier scolaire - Devoirs surveillés - Bibliothèque – Fusion du Grand Fribourg	42
7. Energie et Environnement – Gestion des déchets – Agriculture et domaines – Forêts - Affaires militaires – Protection de la population – Service du feu - Naturalisations	49
8. Finances et impôts - Economie – Cimetière - Police	58
9. Petite enfance - Colonie - Jeunesse - Culture et sports - Tourimse.....	63

DERNIERES PAGES DU RAPPORT DE GESTION

COMPTES 2018

BUDGETS 2020

OCCUPATION DE LA HALLE DE SPORTS 2019 - 2020

RAPPORT DE GESTION 2019 DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément à l'article 95bis de la Loi du 25 septembre 1980 sur les communes, le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion pour l'année 2019.

I. CONSEIL GENERAL

COMPOSITION DU BUREAU

Nom et Prénom	Fonction	Parti ou groupe représenté
BAPST Gilbert	Président	Entente villageoise Autafond
MAERTENS Greetje	Vice-présidente	PS-PCS et Ouverture
MAURON Eric	Scrutateur	Entente villageoise Autafond
STOHR Dominique	Scrutateur	Arc-en-Ciel
THODE Christophe	Scrutateur	PDC-Belfaux Futuro
WASSMER Andréa	Scrutatrice	PS-PCS et Ouverture

COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL

AEBISCHER Marianne	DE STEIGER Anne	PAUCHARD Didier
BAEHLER Georges jusqu'au 7 mai 2019 MINDER Emile dès le 05.09.2019	DESCLOUX Roger	REBETEZ Véronique
BAPST Christiane	DUCOTTERD Emmanuel	SALLIN Michel
BAPST Gilbert	ERARD David	SCHALLER Aurèle
BERSET Josiane	FELDER Andrea	SCHMUTZ Roland
BERSET Solange	FRESARD Jean-Pierre	SEILER Gilles jusqu'au 21.02.209 ANGELOZ BURNS Murielle dès le 15.03.2019
BESSON GUMY Muriel jusqu'au 31.08.2019 SIMONIS Frantz dès le 14.11.2019	JOBIN Nicolas	STOHR Dominique
BISE Alain	MAERTENS Greetje	THODE Christophe
BOSSY Jean-Paul	MAURON Eric	VONA Giovanni
BRULHART Frédéric	MEYER Jean-Paul	WASSMER Andréa
CORPATAUX Dominique	OBERSON Frédéric	ZBINDEN Christophe

MUTATIONS

Groupe PS–PCS et Ouverture

M. Gilles Seiler a donné sa démission avec effet au 21 février 2019. Il a été remplacé par Mme Murielle Angéloz Burns qui a été assermentée le 15 mars 2019.

M. Georges Baechler a donné sa démission avec effet au 07.05.2019. Il a été remplacé par M. Emile Minder qui a été assermenté le 05.09.2019.

Mme Muriel Besson Gumy a donné sa démission avec effet au 31.08.2019. Elle a été remplacée par M. Frantz Simonis qui a été assermenté le 14 novembre 2019.

SEANCES

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en 2019 et a participé à une séance extraordinaire d'information.

OBJETS TRAITES

19 mars 2019

- Désignation de l'organe de révision pour la période 2019-2021
La Société BDO a été nommée à l'unanimité.
- Installation d'un cabinet médical à Belfaux
Le Conseil général a accepté une dotation en capital de CHF 100'000.00 afin de permettre la création de la société anonyme "Cabinet Médical de la Gare de Belfaux SA" par 31 oui et 1 abstention
- Election du Président et de la Vice-Présidente pour l'année 2019
Ont été élus à l'unanimité :
 - M. Gilbert Bapst, Président
 - Mme Greetje Maertens, Vice-Présidente

28 mai 2019

- Election d'un membre à la commission des naturalisations en remplacement de M. Emile Minder
M. Aurèle Schaller a été élu tacitement
- Election d'un membre à la commission financière en remplacement de Mme Solange Berset
Mme Muriel Angéloz Burns a été élue tacitement
- Nouveau règlement et barèmes relatifs à la participation communale aux traitements dentaires scolaires
Il a été accepté à l'unanimité
- Rapport de gestion 2018
- Comptes 2018
Ils ont été acceptés à l'unanimité
- Lors de cette séance, M. Marc Lüthi, vice-syndic, a été chaleureusement félicité et remercié d'avoir assumé avec beaucoup de compétence et de fierté la fonction de président du Conseil d'Agglomération pendant l'année présidentielle dévolue à la commune de Belfaux

3 décembre 2019

- Séance extraordinaire d'information pour faire le point de la situation relative aux abus de confiance de son ancien boursier à laquelle participaient également M. Carl Alex Ridoré, préfet de la Sarine, et les membres de la Cellule d'Accompagnement (CA).
Cette séance n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal.

17 décembre 2019

- Budget 2020
Budget d'investissements
 - a) Pose d'un revêtement phono absorbant à la route de Corminboeuf, travaux édilitaires et assainissement de l'éclairage public
Cette demande de crédit a été acceptée par 29 oui et 1 abstention
 - b) Création d'un cheminement piétonnier à la route de la Rosière
Cette demande de crédit a été acceptée par 17 oui, 11 non et 2 abstentions
 - c) Construction d'un collecteur d'eaux usées dans le secteur du nouveau bâtiment scolaire
Cette demande de crédit a été acceptée à l'unanimité par 30 voix
 - d) Etudes routières en relation avec le Projet d'Agglomération de 4^{ème} génération (PA4)
Cette demande de crédit a été acceptée à l'unanimité par 30 voix
- Les budgets de fonctionnement et d'investissement 2020 ont été acceptés à l'unanimité par 30 voix
- Décompte final du crédit accordé pour la construction d'un collecteur d'eaux claires pour les bâtiments scolaires (halle de sports)
Ce décompte a été accepté à l'unanimité par 30 voix.
- Election d'un membre à la commission d'aménagement en remplacement de M. Georges Baechler
M. Emile Minder a été élu tacitement
- Election d'un membre à la commission des naturalisations en remplacement de M. Christophe Thode
Mme Joëlle Schickel a été élue tacitement

Tous les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site internet communal :
<https://www.belfaux.ch/autorites/conseil-general/proces-verbaux.html>



II. CONSEIL COMMUNAL

MEMBRES ET REPARTITION DES DICASTERES

Composition du Conseil communal :

- Mme Rose-Marie Probst (PDC - Belfaux Futuro), syndique
Administration générale / Relations extérieures / Réceptions / Personnel communal / Agglomération / Fusion des communes
- M. Marc Lüthi (PS-PCS et Ouverture), vice-syndic
Constructions / Bâtiments publics et scolaires / Infrastructures sportives et parcours mesurés
- Mme Mary-Lise Bapst (Entente villageoise d'Autafond), conseillère communale
Affaires sociales / Personnes âgées / Curatelles / Intégration
- M. Velko Stockel, (PS-PCS et Ouverture), conseiller communal
Aménagement / Transports et mobilité régionale / Santé
- M. Gabriel Litzistorf, (PDC - Belfaux Futuro), conseiller communal
Eau potable / Evacuation des eaux / Routes
- Mme Muriel Frésard, (PDC - Belfaux Futuro), conseillère communale
Enseignement et formation / Engagement du personnel enseignant (préavis) / Cycle d'orientation / SLPPI / Piscine / Transports scolaires / Patrouilleurs et Pédibus / Camp de ski / Mobilier scolaire / Devoirs surveillés / Bibliothèque / Fusion du Grand Fribourg
- Mme Linda Giunta (PS-PCS et Ouverture), conseillère communale
Energie et Environnement / Gestion des déchets / Agriculture et domaines / Forêts / Affaires militaires / Protection de la population / Service du feu / Naturalisations
- Mme Jacqueline Gury Racine (Mouvement Arc-en-Ciel), conseillère communale
Finances et impôts / Economie / Police / Cimetière
- Mme Chantal Barras (Entente villageoise d'Autafond), conseillère communale
Petite enfance (crèche - accueil extrascolaire - école maternelle) / Colonie / Jeunesse / Culture et sports

MUTATIONS

Aucune mutation n'a eu lieu au sein du Conseil communal en 2019

INFORMATION

Mme Mary-Lise Bapst, élue pour la période législative 2016-2021 sur la liste de l'Entente villageoise du Cercle électoral de la commune d'Autafond, a déménagé au début de l'année et réside actuellement au centre du village de Belfaux. Conformément à la convention de fusion, cette situation n'apporte pas de modification quant à la poursuite du mandat assumé par Mme Bapst. Ce cas de figure est précisé dans l'article 10, alinéa 2 "... le changement de domicile d'un membre du conseil communal entre les 2 communes n'entraîne pas d'élection complémentaire".

ACTIVITES

Le Conseil communal a tenu **33 séances ordinaires en 2019**. Durant ces séances, il a/il s'est :

- pris la décision d'organiser une séance publique le 4 février pour présenter à la population le résultat de la mise à l'enquête du Plan d'Aménagement Local (PAL) avec la présence de notre urbaniste, le Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de la Gotta (ex-Boxal) avec la présence des promoteurs, le concept futur de mobilité de la route de Lossy avec la présence du bureau d'ingénieurs, ainsi que la 2^{ème} étape du projet du Château du Bois avec la présence du promoteur
- répondu favorablement à l'invitation du Club Athlétique de Belfaux de participer le 16 mars à la 51^{ème} assemblée de l'Association des Champions suisses d'athlétisme qui a eu lieu à la salle communale de Belfaux et a décidé d'offrir les vins d'honneur. Mme Rose-Marie Probst, syndique, a représenté la commune et adressé les quelques mots d'usage aux membres de l'assemblée
- mandaté le bureau Team + pour établir un avant-projet traitant de la porte d'entrée du village, côté Route de la Rosière, ainsi que de l'abaissement de la limite de vitesse à cet endroit
- pris la décision d'inscrire M. Bertrand Guillaume, responsable technique, au colloque "La mobilité est en pleine mutation. Infrastructures, véhicules, services, comportements : les changements qui se dessinent sont plein de potentiel et de risques. Comment les collectivités s'y préparent-elles ? ...". Ce colloque du 22 mars s'inscrit dans le cadre du projet RegioMove, développé par le Büro für Mobilität, soutenu par le fonds Engagement Migros
- accordé une aide financière au chœur mixte St-Etienne ainsi qu'un apport en logistique et technique dans l'organisation de la 36^{ème} rencontre des Céciliennes du décanat qui s'est déroulée à Belfaux du 16 au 19 mai et y a délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, pour représenter la commune lors du banquet officiel
- décidé de réorganiser son service de conciergerie suite au départ à la retraite du concierge par un transfert de tâches entre ce service et l'édilité. La responsabilité en lien avec le Bureau de prévention des accidents (BPA), les données et statistiques utiles à Energo ainsi que l'entretien du matériel pour le Service du feu sont repris dans le cahier des tâches de la conciergerie tandis que la gestion du réseau d'eau est reprise dans celui de l'édilité
- pris acte du courrier de la DAEC qui informe le Conseil communal que, n'étant pas priorisé, le projet de route de contournement de Belfaux ne pourra être engagé que lorsque l'un des 3 projets prioritaires sera interrompu durablement. Parallèlement, la DAEC a demandé au Conseil communal de se déterminer formellement sur le tracé du contournement proposé par l'Etat de Fribourg qui fait l'objet d'une zone réservée
- décidé d'augmenter le taux d'activité de Mme Rime Genoud, secrétaire des écoles, de 33,33 % à 42,85%, soit 4 h/semaine en plus, dès le mois d'août. Cette augmentation du temps de travail s'explique par une augmentation des tâches dans le domaine des écoles
- donné son accord pour constituer une société anonyme afin de passer à la phase de la création du Cabinet médical dans les locaux de l'ancienne gare TPF et décidé de soumettre cette demande au Conseil général. La gestion de ce dossier sera, à l'avenir, assuré par le Conseil d'administration de ladite société anonyme à créer. Ainsi le "Groupe de travail pour la recherche de médecins" a été dissout non sans avoir été remercié comme il se doit
- accepté l'invitation de Fribourg Tourisme Région de participer à la visite guidée des fortifications de la ville de Fribourg et a désigné Mme Rose-Marie Probst, syndique, et M. Marc Lüthi, vice-syndic, pour y représenter la commune
- participé à l'assemblée générale de la corporation forestière Forêts-Sarine pour la validation des comptes 2018 et désigné Mme Linda Giunta, conseillère communale, et M. Romain Bapst, membre de la Commission d'énergie et d'environnement, en tant que délégués communaux
- fixé les nouveaux horaires d'ouverture de l'administration qui sont entrés en vigueur au mois d'août

- délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, Mmes Mary-Lise Bapst, Muriel Frésard, Linda Giunta et Jacqueline Gury Racine ainsi que M. Gabriel Litzistorf, conseillers communaux, pour participer à la fête nationale du 1^{er} Août organisée par l'Etoile Sportive de Belfaux au terrain de football
- délégué Mmes Rose-Marie Probst, syndique, et Jacqueline Gury Racine, conseillère communale, pour représenter la commune à "La fête des Entreprises" organisée par la Ville de Fribourg le 3 octobre
- pris acte de l'information transmise par Mme Snezana Peiry, responsable de la promotion économique de l'Agglo, relatant le renforcement de la collaboration entre Fribourg Tourisme Région et les communes pour une meilleure prise en compte des intérêts et des atouts des communes membres de l'Agglomération en matière de l'offre touristique. L'édition d'une brochure pourrait s'ensuivre
- pris connaissance du premier rapport intermédiaire établi par la Cellule d'accompagnement (CA) mise en place par la Préfecture de la Sarine dans le cadre de l'affaire des agissements frauduleux de son ancien boursier dans le but d'apporter au Conseil communal tout le soutien nécessaire. Celui-ci comprend un volet diagnostic et un volet plan d'actions avec des mesures urgentes déjà mises en service et des mesures d'assainissement se profilant dans un avenir proche
- pris acte de la validation par la Préfecture de la Sarine du plan d'actions proposé dans le rapport intermédiaire de la CA et du prolongement du travail de celle-ci jusqu'au 30 juin 2020
- pris acte que M. Damien Barras, concierge et collaborateur au service technique, a réussi son examen de spécialiste communal en protection incendie. Il lui a transmis ses sincères félicitations
- accepté de devenir membre du Groupement des Responsables Techniques Communaux Fribourgeois (GRETEF). Ce groupement, qui se réunit une fois par année, permet de profiter de l'expérience d'autres communes sur des sujets complexes ou nouveaux. Le GRETEF n'a pas de statuts et ne requiert pas de cotisations
- délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, Mmes Chantal Barras et Jacqueline Gury Racine et M. Velko Stockel, conseillers communaux, pour participer à l'assemblée des délégués du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac du 22 mai et pris acte, avec regret, du vote final des délégués de retenir le site de Givisiez pour y construire un nouveau CO. Dès lors le groupe de travail pour l'implantation d'un CO à Belfaux a été dissout non sans avoir été remercié comme il se doit
- accepté de signer la Convention de droit administratif négociée avec les promoteurs de la Gotta. La signature de cette Convention définit également le moment de la transmission du Plan d'aménagement de Détail (PAD) auprès des services de l'Etat
- délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, et Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale, pour participer au banquet de la 32^{ème} fête du Giron des musiques de la Sarine qui a eu lieu le 2 juin à Farvagny
- délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, et M. Marc Lüthi, vice-syndic, pour participer le 4 juin à l'assemblée générale 2019 d'Agy Expo
- inscrit plusieurs représentants de la commune pour intégrer les différents groupes de travail institués dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Agglomération de 4^{ème} génération (PA4). La délégation communale est constituée comme suit : Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, Mme Linda Giunta, MM. Gabriel Litzistorf et Velko Stockel, conseillers communaux, ainsi que MM. Laurent Wolfer, secrétaire communal, et Bertrand Guillaume, responsable technique
- délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, Mmes Linda Giunta et Jacqueline Gury Racine et M. Gabriel Litzistorf, conseillers communaux, et M. Bertrand Guillaume, responsable technique, pour participer à une séance intercommunale d'information relative au site éolien "Collines de la Sonnaz" organisée par Greenwatt SA.

Le Conseil communal a en outre tenu 2 séances extraordinaires qui ont eu lieu les 6 février et 30 avril. Durant ces séances, les points suivants ont été traités :

6 février :

- Cité de l'Energie : présentation et discussions relatives aux démarches mises en place afin que la commune obtienne le label "Cité de l'énergie".
- Enquête "Séniors+" : présentation des résultats de l'enquête effectuée auprès des personnes concernées de notre commune et projection des nouvelles démarches pour le futur.
- Fusion du Grand Fribourg : discussions sur la fusion à laquelle ont également participé Mme Ruth Lüthi et M. Alain Deschenaux, délégués du comité "Fusion 21".

30 avril :

- Nombre de conseillers communaux pour la prochaine législature : analyse et discussions pour définir le nombre de conseillers communaux pour la prochaine législature
- Fusion du Grand Fribourg : analyse et discussions relatives au processus de fusion du Grand Fribourg où notre commune fait partie intégrante du périmètre et auxquelles ont participé nos délégués, Mme Muriel Frésard, conseillère communale, et Mme Murielle Besson Gumy et M. Dominique Corpataux, conseillers généraux



III. DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE – RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES

Responsable : M. Rose-Marie Probst, syndique
Suppléant : M. Marc Lüthi, vice-syndic

ADMINISTRATION GENERALE

Enquête pénale à l'encontre de l'ancien boursier communal

Malversation de l'ancien boursier communal

- 27 août 2019 : Ouverture d'une enquête pénale à son encontre par le Ministère public
- 20 septembre 2019 : Ouverture d'une enquête administrative par la Préfecture concernant le fonctionnement financier de la commune
- Mise en place d'une Cellule d'Accompagnement (CA)

Le Conseil communal, après avoir pris connaissance et analysé le rapport délivré par un mentorat, instauré au cours de l'année 2018 en raison de problèmes comptables constatés dans la gestion des rappels aux débiteurs, a constaté que de nombreuses questions restaient sans réponse. Dès lors, il a décidé, au début du mois de juillet 2019, d'ouvrir une enquête administrative à l'encontre du boursier communal. Cette enquête, fondée sur la réglementation du personnel de l'Etat, a été confiée à la Fiduciaire CORE concernant les aspects comptables.

Les premières investigations ont rapidement délivré des indices de détournements de fonds. Informé de ces constatations, M. Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine, a saisi le Ministère public qui a ouvert une enquête pénale contre l'ancien boursier pour abus de confiance qualifié et faux dans les titres. L'ancien boursier, bénéficiant de la présomption d'innocence, a été placé en détention provisoire. Parallèlement, M. le Préfet a poursuivi son instruction préliminaire visant à dresser un état de la situation. Dans la mesure où les questions concernant le passé doivent être éclaircies, que la résolution des problèmes présents et futurs demandent des compétences particulières, il a, dans le cadre de son devoir général de surveillance des communes, non sans souligner la pleine adhésion du Conseil communal à cette démarche et le travail effectué par ce dernier qui, dès les premiers soupçons n'a eu de cesse de mettre à jour les irrégularités constatées, décidé d'ouvrir une enquête administrative concernant le fonctionnement financier de notre commune. Elle porte sur l'examen du respect des processus financiers prévus par la législation sur les communes, sur l'examen de l'organisation et la surveillance financière ainsi que le système de contrôle interne en place et, plus généralement, sur l'examen de tout élément particulier se rapportant à la gestion financière. Elle est subsidiaire et complémentaire à l'enquête pénale.

Cette enquête est dirigée par M. Patrick Nicolet, conseiller juridique auprès de la Préfecture de la Sarine

D'autre part, à titre de mesure, M. le Préfet a décidé d'instituer une Cellule d'Accompagnement (ci-après CA) du Conseil communal. La tâche de cette dernière consiste à lui apporter tout le soutien nécessaire dans la gestion des affaires courantes et à la mise en place des mesures financières, juridiques, organisationnelles et de communication en lien avec les apparentes irrégularités de l'ancien boursier. Un premier rapport intermédiaire a été établi le 15 octobre 2019.

Les membres de la CA sont :

- Mme Claude Bertelletto Küng, coordinatrice référente pour le volet RH/Organisation/Gouvernance
- Mme Jocelyne Moret, référente pour le volet Comptabilité, ancienne cheffe de la comptabilité générale de l'Etat de Fribourg
- M. Jean-Marc Morand, référent pour le volet Finances/Planification, ancien secrétaire général de la Ville de Bulle
- M. Charly Veuthey, référent pour le volet Communication
- Me Alexis Overney, référent pour le volet juridique

Jusqu'à la fin de l'année 2019, les montants suspects mis en évidence approchent les 6 millions de francs, soit 2 millions de plus que ce qui avait été découvert en août. Les investigations complémentaires qui doivent encore être faites sur la base de documents attendus pourraient encore faire apparaître d'autres montants.

Cette situation, qui a éclaté comme un "tsunami" au sein de notre Conseil communal et de son service administratif, a engendré une surcharge importante de travail, notamment par la mise en place de nombreuses séances de travail et d'informations auxquelles les conseillères et conseillers ont participé, à savoir :

- collaboration avec la Fiduciaire CORE: diverses séances pour faire le point de la situation et présenter un rapport
- participation aux séances hebdomadaires de la CA, intitulées séances "Ensemble", regroupant à la fois les membres de la CA et une délégation du Conseil communal, composée des membres du Groupe de travail "Finances" instaurée durant l'année 2018 déjà pour tenter de résoudre les questionnements que posait la manière de fonctionner de l'ancien boursier au sein du service de la comptabilité :
 - Mme Rose-Marie Probst, syndique
 - Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale responsable du dicastère des Finances
 - Mme Chantal Barras, conseillère communale, suppléante du dicastère des Finances
 - M. Laurent Wolfer, secrétaire communal
- participation aux nombreuses séances extraordinaires du Conseil communal pour permettre d'instruire les conseillères et conseillers sur l'évolution de la situation et les prises de décisions nécessaires, avec régulièrement la présence de M. le Préfet ainsi que celles des membres de la CA
- réception du 1^{er} rapport intermédiaire de la CA avec la proposition d'un plan d'action global, orienté vers l'avenir. Ce plan d'action a déjà déployé une partie de ses effets et se poursuivra au cours du 1^{er} semestre 2020. Il couvre, outre le volet financier, les volets juridiques, de communication, ainsi que les volets RH, organisation et gouvernance. Le Conseil communal l'a examiné et analysé. Il a transmis ensuite sa prise de position au Préfet
- 1^{er} novembre : engagement du nouveau boursier communal, M Dominique Chassot. Le Conseil communal a fait de cet engagement une priorité
- 21 novembre : séance d'information dans le but de communiquer et faire le point à l'attention du Conseil communal, de la Commission financière et du Bureau du Conseil général, en présence de M. le Préfet et de notre avocat
- 27 novembre : conférence de presse en présence de M. le Préfet, des membres du Conseil communal et de la CA

- 3 décembre : séance d'information, en présence de M. le Préfet et de la CA, aux membres du Conseil général et à la population belfagienne. Devant la situation vraiment exceptionnelle que rencontrait la commune, le Conseil communal s'est montré déterminé à assumer sa part de responsabilité et à faire toute la lumière sur les défaillances constatées. En partenariat avec son administration, il a entrepris tout ce qui était en son pouvoir pour ramener la commune à un fonctionnement normal et satisfaisant, dans le but de rétablir la situation financière et la confiance des citoyens. De plus, en collaboration avec Me Overney, avocat de la commune, les mesures conservatoires nécessaires sur le plan pénal ont été prises et les conditions de la responsabilité civile éventuelle de tiers examinées proactivement
- 17 décembre : présentation du budget 2020 au Conseil général. L'élaboration du budget a été réalisée dans un contexte particulier et pour y parvenir, le Conseil communal et l'administration ont pris toutes les mesures adéquates, avec l'aide des membres de la CA, tout particulièrement Mme Jocelyne Moret et M. Jean-Marc Morand. L'administration a mis toute son énergie à restaurer la structure comptable mise à mal par les irrégularités commises par l'ancien boursier. C'est ainsi qu'il a été possible de présenter un budget 2020 équilibré et élaboré dans les délais légaux impartis
- après avoir pris connaissance du rapport intermédiaire fourni mi-octobre par la CA, le Préfet de la Sarine a décidé de prolonger le mandat de cette dernière jusqu'en juin 2020. La CA aura comme priorité le suivi du plan d'action, ainsi que l'élaboration des comptes 2019 et du plan financier 2020-2024. Un nouveau rapport de la CA, placée sous la coordination de Mme Claude Bertelletto Küng, est attendu pour le premier semestre 2020
- l'enquête pénale et l'enquête administrative sont toujours en cours. Les chefs de prévention retenus contre l'ancien boursier communal sont désormais les suivants : abus de confiance qualifié, gestion déloyale des intérêts publics, gestion déloyale, faux dans les titres, blanchiment d'argent, escroquerie par métier. A ce stade de l'enquête, le montant des détournements reprochés à celui-ci est de CHF 5'852'861.--.

Les autorités n'ont, en l'état, pas l'autorisation de s'exprimer ni sur le mode opératoire, ni sur les motivations de l'ancien boursier, ni sur les responsabilités.

Repas annuel du personnel communal

Le repas du personnel communal a eu lieu le vendredi 13 septembre, au restaurant "Genghis Khan XIII CANTONS", à Belfaux. M. Alex Münzhuber et son personnel ont reçu la délégation communale dans leur salle à manger typique avec leur gentillesse et savoir-faire habituels. C'est la fondue Mercedes aux 3 bouillons, spécialité de la maison, qui a été servie à la quarantaine de participants à cette traditionnelle "soirée du personnel communal".

Ont été invités à prendre part à cette manifestation les membres du Conseil communal, le personnel communal de l'administration, de la conciergerie, de la déchetterie et de l'édilité, le personnel en lien avec l'organisation scolaire, les chauffeurs de bus, le personnel de l'Accueil extrascolaire, de l'Ecole maternelle et le personnel de la Bibliothèque.

Sortie des "Commissions"

Afin de remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant l'année 2018 pour le bien de la commune au sein du Conseil général et des diverses commissions ou autres groupes de travail et associations, le Conseil communal leur a concocté une sympathique soirée sous le signe de la découverte et de la convivialité. Celle-ci a eu lieu le 10 mai 2019 et s'est déroulée en 2 temps.

La 1^{ère} partie était consacrée à la visite du nouveau centre d'exploitation et de maintenance des TPF érigé à Givisiez, dont l'inauguration officielle s'est déroulée le 20 septembre.

Les participants, divisés en plusieurs groupes, ont visité et pu apprécier cette nouvelle infrastructure moderne, fonctionnelle et polyvalente : 4 bâtiments pour abriter 600 collaborateurs. Une synergie unique qui permet d'intégrer l'ensemble de leurs services : l'infrastructure, l'administration, l'exploitation, la maintenance et les services techniques sont ainsi réunis en un seul lieu. Le site accueille à la fois les trains et les bus du réseau fribourgeois. La visite s'est terminée agréablement autour d'un copieux apéritif généreusement offert par les TPF.

Pour la 2^{ème} partie, plus conviviale, déplacement à la salle communale, à Belfaux, pour déguster une délicieuse raclette servie de main de maître avec toute la gentillesse et les talents de bonne cuisinière de Mme Francine Barras, aide-concierge, secondée par sa sympathique équipe.

Un grand merci à Mme Barras et à son équipe : le décor, l'accueil et le repas, y compris le dessert, tout a été préparé et servi à la perfection ! Une cinquantaine de personnes ont pris place autour de la table et s'est régalée de bon cœur !

PERSONNEL COMMUNAL

Mutations au sein du personnel communal

Départ à la retraite du concierge et responsable technique

Le 28 février 2019 était une date importante pour les employés communaux car elle était synonyme du dernier jour de travail de notre concierge et responsable technique, M. Jean-Pierre Barras. En effet, après 31 ans de bons et loyaux services au bénéfice de notre commune, celui-ci a fait valoir son droit à une retraite bien méritée.

M. Barras a débuté son travail à la commune de Belfaux le 1^{er} avril 1988, un diplôme de maçon en poche, ainsi qu'un certificat tout neuf de contremaître dans le domaine de la construction. M. Robert Dupont, syndic de l'époque, et son Conseil communal avaient d'emblée décidé de lui accorder toute leur confiance. Le cahier des charges du métier de concierge et responsable technique d'une commune est bien difficile à résumer ! Il part de l'entretien habituel des salles de classe, de la halle de sports, des bâtiments communaux et des très nombreux locaux sanitaires, incluant les grands nettoyages d'été, passant par la gestion du réseau d'eau et de ses alarmes, sans oublier la gestion des dossiers de construction et le contrôle des chantiers : voici un résumé du catalogue des travaux qui ont façonné le quotidien de Jean-Pierre pendant les 31 ans qu'il a passés au sein de l'organisation communale.

M. Barras a accompli inlassablement ces nombreuses tâches avec mérite et savoir-faire sans jamais perdre de vue l'objectif de bien faire son travail pour le bien de notre commune, de nos enfants et de notre personnel scolaire, pour apporter la complémentarité nécessaire à nos conseillers communaux, pour être, en fait, le parfait "homme à tout bien faire" de notre commune.

Nous tenons encore une fois à féliciter sincèrement Jean-Pierre pour ce magnifique parcours de vie professionnelle, pour cette incroyable fidélité et pour toutes ces années de labeur qu'il a consacrées à notre commune. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

A noter que le Conseil communal, afin de prendre dignement congé de son employé, a organisé une manifestation de départ à laquelle a également participé l'Ecole de Belfaux, à savoir les élèves, les enseignants et le Responsable d'Etablissement, apportant dans l'organisation de cette fête une précieuse collaboration, active et dynamique.

Nouveau concierge et responsable des contrôles de chantier de construction

Pour succéder à M. Jean-Pierre Barras, le Conseil communal a engagé, dès le 1^{er} février 2019, M. Damien Barras en tant que concierge des bâtiments communaux et responsable des contrôles des chantiers de construction.

Damien est natif de Belfaux. Il n'est pas faux de dire qu'il est familier des lieux puisqu'il a passé toute son enfance et sa jeunesse dans l'école même où il accomplit aujourd'hui son travail quotidien : en effet, Damien est le fils de Jean-Pierre. Agé de 27 ans, il est au bénéfice d'un Certificat Fédéral de Capacité de menuisier, métier qu'il a pratiqué activement durant plusieurs années. Enthousiaste et motivé à suivre avec application les traces de son père, le Conseil communal est convaincu qu'il saura relever ce défi avec succès.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Damien Barras au sein de l'équipe des employés communaux.

Nouveau boursier communal

Le Conseil communal a désigné M. Dominique Chassot en tant que nouveau boursier communal. M. Chassot a pris ses fonctions le 4 novembre 2019 au sein de notre administration.

M. Chassot habite à Givisiez. Il est âgé de 50 ans. Il est marié et père de 3 enfants. Il est titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en finances et comptabilité. De 1998 à 2019, il a travaillé à Groupe E où il a occupé divers postes à responsabilités.

Le Conseil communal est convaincu que M. Chassot, grâce à son savoir et à son expérience, saura rétablir dans notre commune une structure comptable efficace et fiable. L'objectif qui lui est assigné est un véritable challenge et ne représente certes pas une tâche facile. Mais tout sera mis en œuvre pour lui apporter le soutien nécessaire.

Nous souhaitons à M. Chassot la plus cordiale bienvenue au sein de notre personnel communal.

Accueil extra-scolaire

Les relations de travail qui liaient notre commune avec Mme Zohra Gharbi-Bulliard, animatrice au sein de l'Accueil extra-scolaire, ont pris fin de plein droit au 31 octobre 2019 après une absence prolongée pour raison de maladie.

Ecole maternelle

La gestion de l'Ecole maternelle a été reprise par la commune dès la rentrée scolaire 2019/2020. De ce fait, le personnel communal compte 2 nouveaux membres :

- Mme Florence Châtelain Zuccone, responsable, occupant un taux de travail de 40%
- Mme Sabine Cantini, aide et suppléante, occupant un taux de travail de 15%

Etat du personnel de l'administration au 31.12.2019

M. Laurent Wolfer	100 %	Secrétaire communal et administrateur
M. Dominique Chassot	100 %	Caissier communal responsable de la comptabilité, des finances et des impôts
Mme Véronique Christan	80 %	Secrétaire communale-adjointe et secrétaire du Conseil général
Mme Laurence Aebischer	80 %	Secrétaire technique et administrative et secrétaire/caissière de l'EETI

Mme Josiane Angéloz	90 %	Secrétaire responsable du contrôle des habitants, de la protection de la population et de la gestion des bâtiments
Mme Allison Bapst		Apprentie employée de commerce

Etat du personnel du service technique au 31.12.2019

Responsable

M. Bertrand Guillaume	100 %	Responsable et ingénieur communal
-----------------------	-------	-----------------------------------

Edilité et service des eaux

M. Jérôme Bertschy	100 %	Chef d'équipe
M. Mathieu Sarrion	100 %	Employé de l'édilité
M. Quentin Haesslein	100 %	Employé de l'édilité, responsable et surveillant du réseau d'eau

Conciergerie

M. Damien Barras	100 %	Concierge et surveillant technique
Mme Francine Barras	25 %	Collaboratrice de nettoyage

Déchetterie

M. Guy Stern	50 %	Responsable de la déchetterie
--------------	------	-------------------------------

Etat du personnel de l'organisation scolaire au 31.12.2019

Secrétariat

Mme Clémentine Rime Genoud	65 %	Secrétaire/caissière
----------------------------	------	----------------------

Accueil extrascolaire AES

Mme Ana Ferreira	65 %	Responsable
Mme Samira Ennili	18 %	Animatrice
Mme Deniz Kaya	6 %	Animatrice
Mme Snezana Koceva	66 %	Animatrice
Mme Zorica Kitanova	48 %	Auxiliaire

Ecole maternelle

Mme Florence Châtelain Zuccone	40 %	Responsable
Mme Sabine Cantini	15 %	Auxiliaire

Chauffeur de bus

Mme Stéphanie Späni	16 %	Responsable
Mme Johanna Bapst	13 %	Conductrice
Mme Catherine Mauron	7 %	Conductrice
M. Michel Barras	9 %	Conducteur

Devoirs surveillés

Mme Florence Bangerter	11 %	Responsable
Environ 15 étudiants	35 %	Auxiliaires

Le Conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

Programmes d'emplois temporaires

Des contrats de travail pour des Programmes d'Emplois Temporaires (PET) sont régulièrement signés au sein de notre commune. De cette manière, diverses personnes, compétentes mais au chômage, viennent accomplir un temps de travail de 3 mois ou plus.

Suivant les besoins, ces personnes sont intégrées au personnel de l'administration, de la conciergerie ou de l'édilité et apportent leurs compétences et leur savoir-faire.

CONTROLE DES HABITANTS

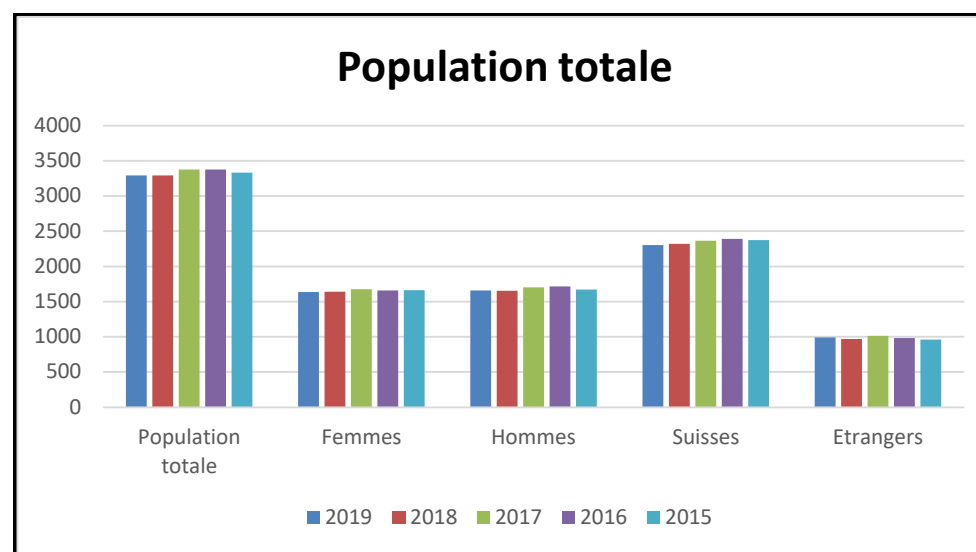
Statistiques de la population

Nous vous communiquons ci-après les différentes statistiques relatives au contrôle des habitants.

Statistiques générales de la population totale au 31.12.2019

La commune de Belfaux compte 3'292 habitants, soit 1'634 femmes et 1'658 hommes. D'autre part, il y a 2'301 suisses et 991 étrangers.

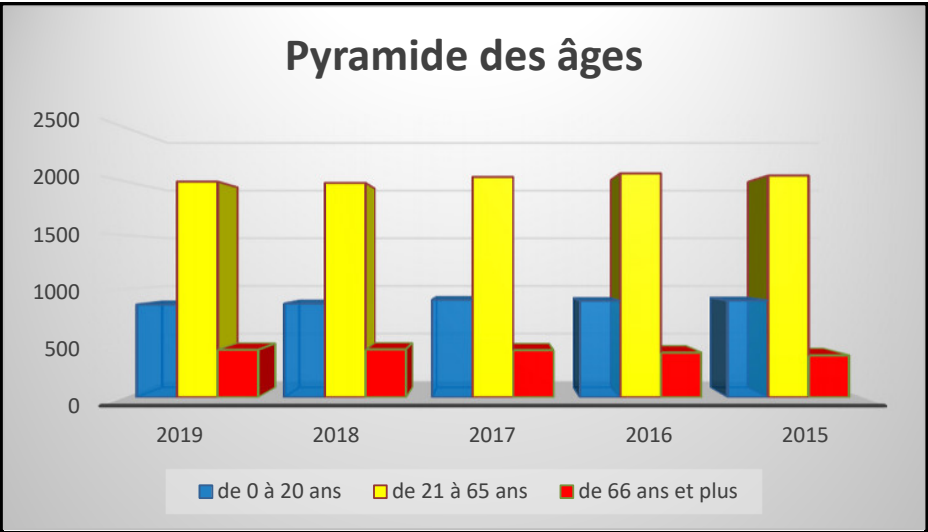
Ci-après, un comparatif de la population totale sur les 5 dernières années :



Pyramide des âges

La pyramide des âges est la suivante : 858 personnes de 0 à 20 ans, 1994 de 21 à 65 ans et 440 de 66 ans et plus.

Ci-après, un comparatif de la pyramide des âges sur les 5 dernières années :



Mouvements migratoires de la population de nationalité suisse en 2019

<u>Genre mouvement</u>	<u>Hors Suisse</u>	<u>Hors canton</u>	<u>Intérieur canton</u>	<u>Nais-sances</u>	<u>Décès</u>	<u>Solde fluctuation</u>
Arrivées	72	33	201	35		341
Départs	43	30	255		25	353
Solde	29	3	- 54			- 12

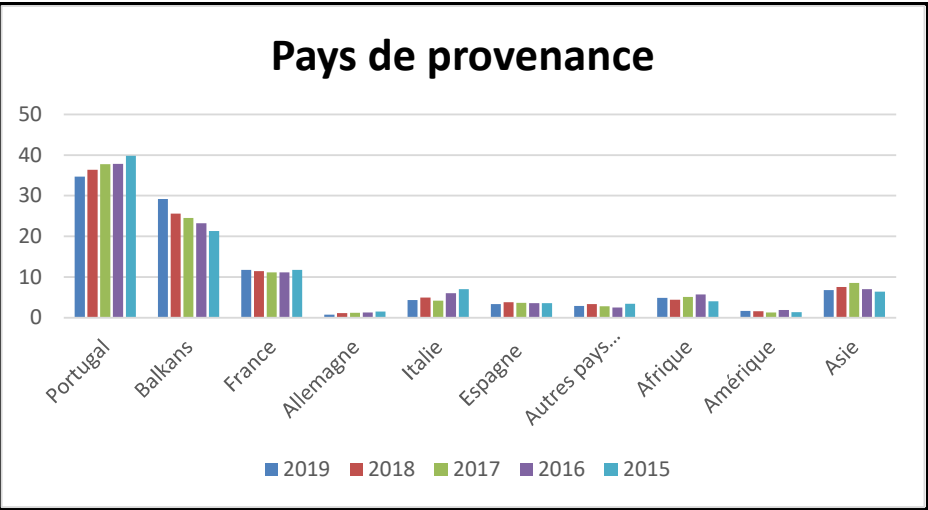
Le Contrôle des habitants a procédé à l'enregistrement, toutes nationalités confondues, de :

- ↵ 341 arrivées, y compris les naissances, soit 159 suisses et 182 étrangers
- ↵ 353 départs, y compris les décès, soit 206 suisses et 147 étrangers

Pays de provenance (en %) de la population étrangère

991 habitants de nationalité étrangère, pour un total de 53 nationalités, représentent 30,1 % de la population totale.

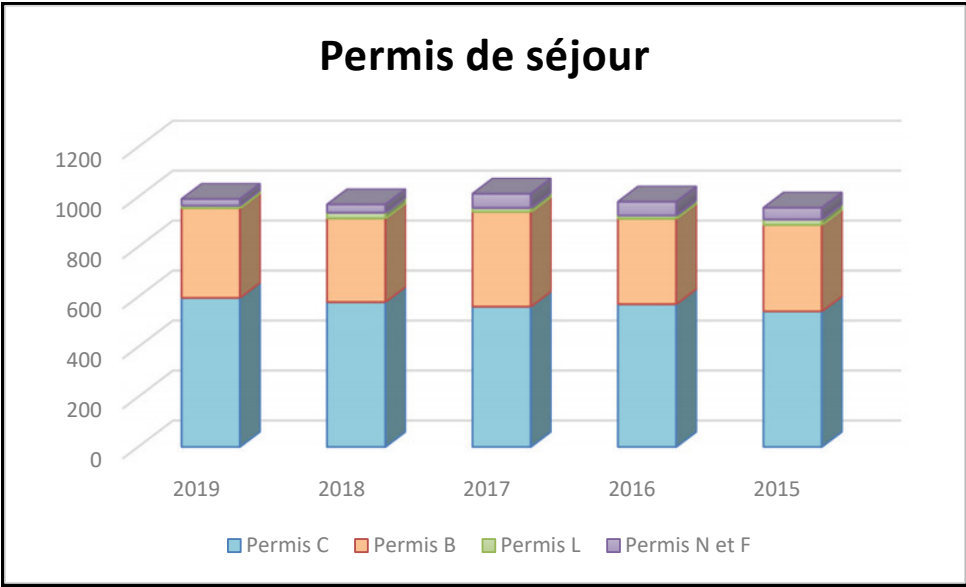
Ci-après, un comparatif (en %) des pays de provenance des personnes de nationalité étrangère sur les 5 dernières années :



Autorisations de séjour

Sur 991 personnes de nationalité étrangère, 596 ont le permis C (établissement), 359 le permis B (annuel), 10 le permis L (courte durée) et 27 les permis N ou F (requérants d'asile ou admis provisoirement).

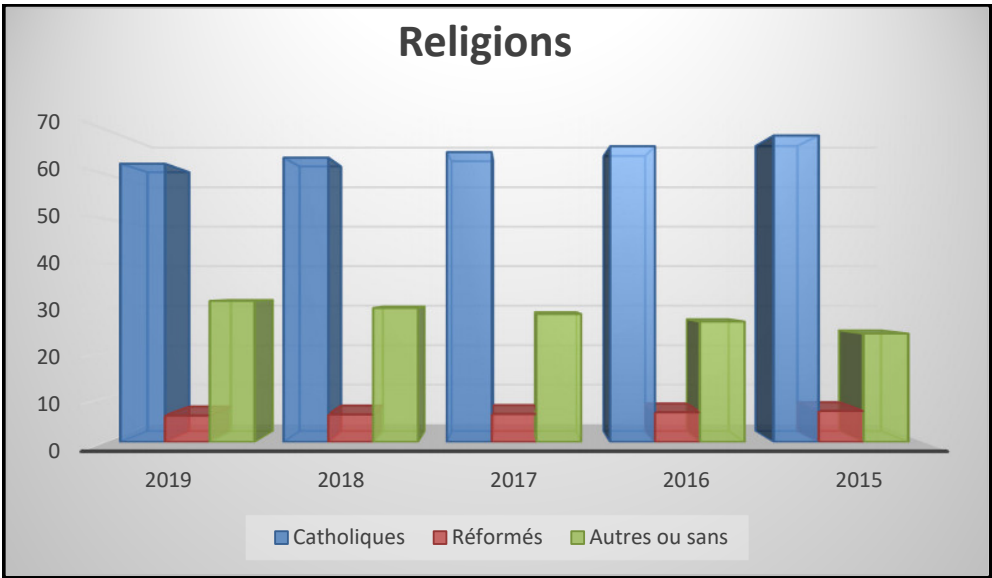
Ci-après, un comparatif des autorisations de séjour sur les 5 dernières années :



Religions (en % de la population totale)

Les différentes religions représentées au sein de la population de Belfaux sont les suivantes : 63,76% de catholiques, 6,2% de réformés, 30,04% d'autres religions ou sans religion.

Ci-après, un comparatif sur les 5 dernières années des différentes religions représentées à Belfaux :



AGGLOMERATION

Délégués à l'Agglomération de Fribourg

Organe législatif

Bureau du Conseil d'agglomération

- M. Velko Stockel, conseiller communal, membre du bureau

Le Bureau du Conseil d'agglomération s'est réuni à 3 reprises

Conseil d'Agglomération

- M. Marc Lüthi, président du Conseil d'Agglomération jusqu'au 23.05.2019
- Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale
- M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal
- M. Velko Stockel, conseiller communal

Le Conseil d'Agglomération s'est réuni à 3 reprises : les 28 février, 23 mai et 10 octobre.
Durant son année présidentielle, M. Marc Lüthi a dirigé les séances du 28 février et du 23 mai.

➤ Séance du 28 février

Voici les points principaux traités lors de cette séance :

- crédit d'étude du Projet d'agglomération de quatrième génération (PA4) et, respectivement, du plan directeur régional d'agglomération
- crédit d'étude pour l'élaboration d'une vision globale des espaces verts d'agglomération et leur mise en réseau
- crédit d'étude pour la définition du potentiel de développement urbain par axe

➤ Séance du 23 mai

La commune de Belfaux a eu l'honneur d'accueillir dans les locaux de la salle paroissiale cette séance de Conseil présidée par M. Marc Lüthi, vice-syndic. Mme Rose-Marie Probst, syndique, a adressé les mots officiels de bienvenue à l'attention des membres de l'assemblée et les a informés que, au nom du Conseil communal de Belfaux, le verre de d'amitié serait servi à l'issue de la séance, enrichi de quelques gourmandises.

Voici les points principaux traités lors de cette séance :

- rapport d'activités 2018
- approbation des comptes 2018
- libération du crédit d'étude pour le développement de l'offre de transport public dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité
- libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine

➤ Séance du 10 octobre

Voici les points principaux traités lors de la séance :

- adoption du budget 2020
- information sur le plan financier
- subventionnement du projet "Fribourg (ou)vert" par la mesure 3NP.04.00 du PA3

- Subventionnement du projet de revitalisation "Heitiwilbach" au titre de la mesure 3NP.10 du PA3
- libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la TransAgglo

Organe exécutif

Comité d'Agglomération

- Mme Rose-Marie Probst, syndique, membre du comité d'Agglomération

Le Comité d'Agglomération s'est réuni à 19 reprises.

Le comité a, entre autres, donné suite à la question no 6 demandant la position et la stratégie du Comité d'agglomération sur l'avenir de l'Agglomération de Fribourg en cas de fusion du Grand Fribourg. Dans cet ordre d'idée, il a entamé un cycle de réflexion institutionnelle relatif à la structure et aux tâches futures de l'Agglomération. Entamée dès le début de l'année 2019 avec le soutien d'un bureau spécialisé, cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de fusion engagé par les communes du centre cantonal ainsi que dans le cadre des préoccupations quant à l'exiguïté du périmètre institutionnel actuel émises au niveau fédéral. Cinq ateliers ont déjà été organisés à cet effet.

Dicastère des Promotions (DP)

- Mme Rose-Marie Probst, syndique, membre du dicastère des Promotions, membre du comité de Fribourg Tourisme Région et membre de la Commission des horaires avec les TPF

Le Dicastère des Promotions s'est réuni à 18 reprises afin de statuer sur différents projets menés dans le cadre de la promotion culturelle, économique et touristique avant de les soumettre au Comité.

Dicastère des Finances et des Ressources Humaines (DFRH)

Aucun délégué de la commune de Belfaux ne siège au comité de ce dicastère

- Mme Jacqueline Gury Racine est membre de la Commission financière

Le DFRH s'est réuni à 15 reprises

Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

- Aucun délégué de la commune de Belfaux ne siège au comité de ce dicastère

Le DAEM s'est réuni à 25 reprises. De plus, il a préparé 8 projets de message afin de les soumettre au Comité.

Commissions consultatives

Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)

- M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal, membre
- M. Bertrand Guillaume, responsable technique

La CARM s'est réunie à 6 reprises.

Cette commission a joué un rôle important dans le cadre de l'élaboration des planifications du Plan d'Agglomération de 4^{ème} génération (PA4) et du Plan Directeur Régional (PDR).

Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement (CAME)

- M. Marc Lüthi, vice-syndic, membre

La CAME s'est réunie à 3 reprises.

Révision totale des statuts et du règlement du Conseil

Le Comité, en collaboration étroite avec le Bureau du Conseil et sur son initiative, a terminé la révision totale des *Statuts* du Conseil ainsi que du *Règlement* (qui n'avaient pas fait l'objet d'une révision totale depuis la création de l'Agglomération). Les deux révisions, avalisées lors de la séance du Conseil du 13.09.2018, sont entrées en vigueur le 24.06.2019, suite à leur approbation par le Conseil d'Etat.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur l'Agglomération, veuillez consulter le site internet www.agglo-fr.ch.

Action "Un arbre pour votre enfant"

Le Projet d'Agglomération de troisième génération (PA3) prévoit une série de mesures nature & paysage qui visent à augmenter la qualité de vie ainsi que la biodiversité dans l'agglomération fribourgeoise. Parmi ces mesures figure, entre autres, la plantation de nouveaux arbres dévisée à CHF 630'000.-- pour l'ensemble de l'agglomération. Pour ce faire, l'Agglo a mis sur pied un Comité de Pilotage (CoPil).

Le représentant de la commune de Belfaux est M. Velko Stockel, conseiller communal responsable de l'aménagement. Afin de soutenir M. Stockel dans sa tâche, le Conseil communal a nommé un groupe de travail. Il est composé de :

- | | |
|-------------------------|--|
| ▪ M. Velko Stockel | conseiller communal, responsable du dicastère de l'aménagement et membre du CoPil de l'Agglomération pour cette action |
| ▪ Mme Rose-Marie Probst | syndique, membre du comité de l'Agglomération |
| ▪ Mme Linda Giunta | conseillère communale responsable de l'environnement |
| ▪ M. Jérôme Bertschy | responsable de l'édilité |

Le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises.

Le projet d'arborisation du vallon de la Sonnaz proposé pour mettre en œuvre cette mesure "Un arbre pour votre enfant" n'a pas pu se concrétiser durant l'année 2019, tenant compte que suite à la demande préalable déposée au SeCA (Service des Constructions et de l'Aménagement), il s'avère qu'une demande de modification de la zone est nécessaire. Le projet reste donc en attente jusqu'à l'obtention de ladite modification.

Pour ne pas prêter la mise en œuvre de la mesure prévue par l'Agglomération, il a été décidé de procéder à une première action pour les enfants de Belfaux nés en 2019 en terminant l'arborisation de la place de jeux de Champ Bonjard.

L'agglomération a décidé de pérenniser son action "Un arbre pour votre enfant" et va ainsi poursuivre sa politique de subventionnement de la même manière que le prévoit la mesure y relative. Ainsi "notre" projet d'arborisation et de valorisation du vallon de la Sonnaz pourra se concrétiser dès l'obtention du permis par le SeCA.

2. CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES

Responsable : M. Marc Lüthi, vice-syndic
Suppléante : Mme Rose-Marie Probst, syndique

CONSTRUCTIONS

Commission des constructions

La Commission des constructions a siégé à 8 reprises. Elle est composée de :

Président : M. Marc Lüthi
Membres : M. Gilbert Bapst
M. Nicolas Sallin
M. Frédéric Brülhart
M. Luc Monney
M. Benoît Robatel
M. Didier Pauchard
Service technique : M. Damien Barras
M. Bertrand Guillaume
Service du feu : M. François Vallat
Secrétaire : Mme Laurence Aebischer

Mutations au sein de la Commission des constructions

M. Didier Pauchard, membre du groupe Arc-en-Ciel, a remplacé M. Jean-Pierre Racine, membre du même groupe politique, décédé en 2018.

Dossiers traités par la Commission des constructions

La Commission des constructions a traité 61 dossiers durant l'année.

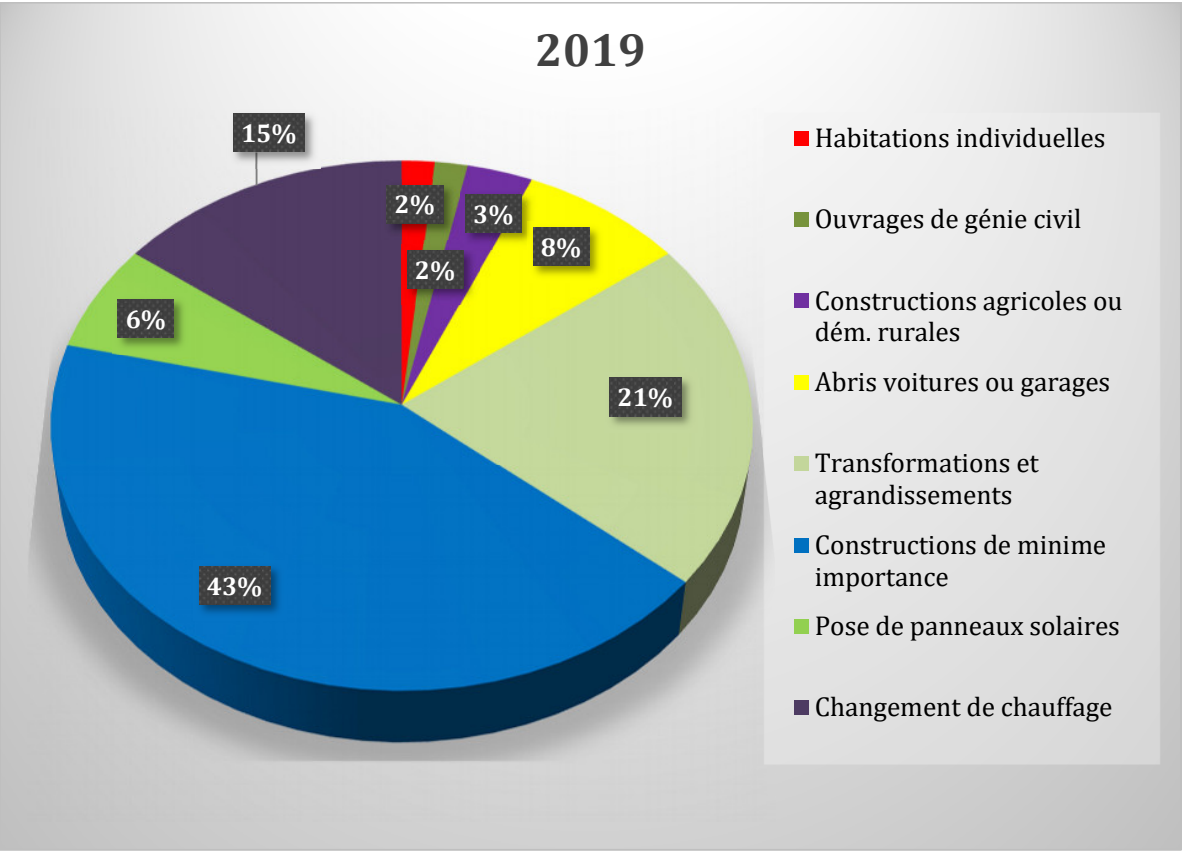
- 17 dossiers ont suivi la procédure ordinaire pour l'obtention d'un permis cantonal
- 36 dossiers ont suivi la procédure simplifiée, dont 34 ont reçu un permis communal
- 4 dossiers ont suivi la procédure de demande préalable
- 4 dossiers n'ont pas nécessité de permis (installations de panneaux solaires sur toits)

Le tableau ci-après donne des précisions sur la diversité des dossiers de construction traités ainsi que sur les permis de construire octroyés :

	Nouvelles constructions, agrandissements, rénovations	2019	2018	2017	2016	2015
↻	Immeubles à plusieurs logements	0	2	1	4	2
↻	Habitations individuelles	1	5	4	1	5
↻	Bâtiments ou ouvrages publics	0	1			5
↻	Ouvrages de génie civil	1		2		

➡	Constructions agricoles ou démolition rural	2	3	1	5	1
➡	Construction abris voitures ou garages	5	4	5	8	
➡	Transformations et agrandissements de bâtiments existants	13	8	10	7	8
➡	Constructions de minime importance (cabanes de jardin, murs, piscines, jacuzzi, etc.)	26	14	23	23	22
➡	Divers : - Pose de panneaux solaires - Chauffage à mazout et installation de citernes - Chauffage à gaz - Chauffage à bois - Chauffage à distance BELCAD - Installations de sondes géothermiques - PAC (pompe à chaleur air/eau)	4 1 2 1 0 2 3	9 2 1 1 1 1	16 1 3	9 3 2	
	Total général	61	51	66	62	53

Ci-après, les statistiques en % des dossiers traités en 2019 :



BATIMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Commission CoBaSco

La CoBaSco est composée de

Représentants du MO :	M. Marc Lüthi, vice-syndic et responsable du dicastère bâtiments et constructions, président Mme Rose-Marie Probst, syndique, vice-présidente Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale et responsable du dicastère des finances M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal, installateur sanitaire et chauffages
Autres membres :	M. Jean-Pierre Barras, concierge du bâtiment scolaire et responsable technique, jusqu'au 24.11.2019 M. Damien Barras, concierge du bâtiment scolaire, depuis le 25.11.2019 Mme Véronique Rebetez, conseillère générale, secrétaire syndicale (droit du travail, assurances sociales, surveillance employés des chantiers) M. Alain Bise, conseiller général, ingénieur ETS (routes nationales) M. Philippe Cotting, architecte M. Luc Monney, membre de la Commission des constructions, Actif dans le domaine du conseil et suivi de projets de construction
Atelier March :	M. François Dulon, architecte M. Juan Madrinan, architecte Mme Juliette Vautey, architecte
Bureau Chablais Fischer	M. Olivier Fischer, directeur des travaux mandaté par l'Atelier March
Secrétariat :	M. Laurent Wolfer, secrétaire communal

La CoBaSco peut faire appel ponctuellement à d'autres intervenants externes et spécialistes. Elle s'est réunie tous les derniers lundis du mois et a œuvré de concert avec les architectes dans le cadre des compétences que lui a délégué le Conseil communal.

Bâtiment de la petite enfance

Les architectes et les membres de la CoBaSco se sont mis au travail bien avant la délivrance du permis de construire. Les procédures de soumissions ont été lancées, à fin 2018 déjà, sous le régime des marchés publics (obligatoires pour la commune), en procédure ouverte ou sur invitation.

Les différentes soumissions ont été analysées et contrôlées par les bureaux d'ingénieurs concernés et par les architectes, selon les critères définis, à savoir : le prix, l'organisation pour l'exécution du marché, les capacités et références ainsi que la qualité technique de l'offre. Suivant la procédure, les propositions d'adjudications ont été soumises à la CoBaSco et confirmées par le Conseil communal.

Le permis de construire a été délivré le 18 mars 2019 et le chantier a débuté le 1^{er} avril par la mise en place des barrières de confinement et de sécurité. Une très grande importance a été donnée à la sécurité avec la pose de barrières séparant totalement le chantier de l'école. Un nouveau chemin piétonnier a été aménagé afin de permettre l'arrivée des élèves.

L'abattage nécessaire des arbres n'a pas été un moment de joie, mais ceux-ci seront remplacés car une mesure compensatoire a été exigée par le permis de construire. La commune s'est engagée à replanter deux tilleuls, trois cerisiers, cinq chênes et un noyer. Hors budget école, le Conseil communal a chargé une entreprise spécialisée de procéder à l'élagage des chênes restant au chemin des écoliers.

Sur recommandation de l'ingénieur forestier, un noyer présentant des risques pour les enfants a dû être abattu. Là aussi, la commune s'est engagée, à titre de mesure compensatoire, à en replanter deux comme demandé par les instances cantonales.

Suite aux sondages effectués, les tests et analyses du sol, exigés par le SEn (Service de l'Environnement), ont révélé qu'une partie du sous-sol était pollué et les terres ont été transportées dans une décharge spéciale.

Lors des travaux de mise en place des nouveaux écoulements EU (Eaux Usées) et EC (Eaux Claires), le Conseil communal a décidé de mettre le bâtiment de l'ancienne école en séparatif et de changer les anciens collecteurs. Ces frais ont été financés par le budget de fonctionnement.

Le pavillon scolaire, sis sur la place supérieure de l'école, a dû être déplacé. Une procédure de mise à l'enquête a été lancée en parallèle à celle de l'agrandissement de la place de récréation située à l'arrière de la nouvelle école.

Un moment très sympathique a été la pose symbolique de la première pierre organisée par les élèves d'une classe et en présence des enfants, du corps enseignant, des ouvriers, des architectes et des autorités communales.

La CoBaSco se réunit chaque dernier lundi du mois. Elle apporte beaucoup de compétence et suit de près autant le côté technique que le contrôle des coûts. De ce fait, elle apporte une aide précieuse au Conseil communal.

Les séances de chantier, auxquelles participent le responsable du dicastère, le technicien communal et le concierge, se déroulent chaque semaine et permettent ainsi un suivi des travaux. Les travaux se déroulent selon le programme établi. Aucun problème ni retard n'est à signaler à fin 2019. Les travaux présentant des inconvénients majeurs ont été effectués lors des vacances scolaires ou les mercredis après-midi.

Rénovation de la salle communale

Le Conseil communal a mandaté un bureau d'architecture pour établir un projet de rénovation de la salle communale. Ce dernier a été présenté lors d'une séance du Conseil général durant laquelle les participants ont pu faire part de leurs remarques et suggestions.

La rénovation de cette salle représente un montant important, raison pour laquelle le Conseil communal a décidé de reporter cet investissement jusqu'à connaissance exacte de la situation financière de la commune.

Halle de sports

Le Conseil général a accepté un crédit d'investissement permettant le changement de la barrière des gradins, de la rénovation des gradins avec le polissage et le laquage des parties bois ainsi que de la peinture. Ces travaux sont terminés et le résultat est réjouissant, donnant "un coup de jeune" à la halle.

Une étude est en cours pour améliorer l'état de la buvette.

Halle de sports – Plan d'occupation 2019 - 2020

Vous trouverez le plan d'occupation hebdomadaire de la halle de sports pour l'année scolaire 2019/2020 à la fin du présent rapport de gestion.

AFFAIRES SOCIALES / CURATELLES / PERSONNES AGEES INTEGRATION

Responsable : Mme Mary-Lise Bapst
Suppléante : Mme Jacqueline Gury Racine

AFFAIRES SOCIALES

Service Social Régional de la Sonnaz (SSRS)

Les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz gèrent le Service social régional de la Sonnaz.

L'Assemblée des délégués de l'Association pour le SSRS s'est réunie à 2 reprises. Les délégués de la commune de Belfaux sont Mme Rose-Marie Probst, syndique, et M. Velko Stockel, conseiller communal.

Le comité de direction du SSRS s'est réuni à 6 reprises. Il est composé de :

Président :	M. Christian Vorlet	Commune de Corminboeuf
Vice-présidente :	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf
Membres :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
	Mme Jacqueline Gury Racine	Commune de Belfaux
	Mme Suzanne Bovet	Commune de Grolley
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

La commission sociale s'est réunie à 12 reprises et est composée comme suit :

Présidente :	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf
Vice-présidente :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
Membres :	Damiano Lepori	Commune de Givisiez
	Mme Camille Kolly	Commune de Granges-Paccot
	Mme Carole Ansermot	Commune de Grolley
	Mme Brigitte Python	Commune de La Sonnaz (jusqu'au 30.06.2019)
	Mme Gwenaëlle Ecoffey	Commune de La Sonnaz (dès le 01.07.2019)

Mutations au sein de la commission sociale

Mme Brigitte Python, déléguée de la commune de La Sonnaz, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2019. Elle a été remplacée par Mme Gwenaëlle Ecoffey, conseillère communale à La Sonnaz.

Situation du personnel du SSRS

L'importante augmentation de la population dans notre région, la diminution de la période du droit au chômage, les licenciements drastiques dans certaines entreprises ont un impact sérieux sur le nombre croissant de dossiers à traiter par les assistants sociaux et les collaboratrices de l'administration.

La composition du personnel du Service Social de la Sonnaz est la suivante :

- 1 assistante sociale, responsable du service à 90 %
- 1 assistante sociale à 90 %
- 1 assistante sociale à 80 %
- 1 assistant social à 80 %
- 1 secrétaire réceptionniste à 70 %
- 1 secrétaire réceptionniste à 50%
- 1 comptable à 80 %
- 1 employée de ménage à l'heure (3 ½ h /semaine)

Au total, le SSRS compte 5.4 EPT (emplois plein temps) dont 3.4 EPT pour la partie sociale et 2.0 EPT pour la partie administration.

Le SSRS a pour tâche d'étudier les demandes d'aide financière et de les soumettre pour approbation à la commission sociale. Il a également pour mission d'aider les personnes en difficulté sur le plan administratif, psychologique, relationnel, etc.

La part de la commune au SSRS s'est élevée à CHF 502'159.40. Les demandes d'aides financières ont plusieurs origines, à savoir :

- avances sur rentes AI, PC, chômage ou fin de droit au chômage
- famille monoparentale / couple divisé
- maladie / accident / hospitalisation
- aide à l'enfance
- rentes ou revenus insuffisants,
- toxicomanie / alcoolisme / privation de liberté
- surendettement

Chômage

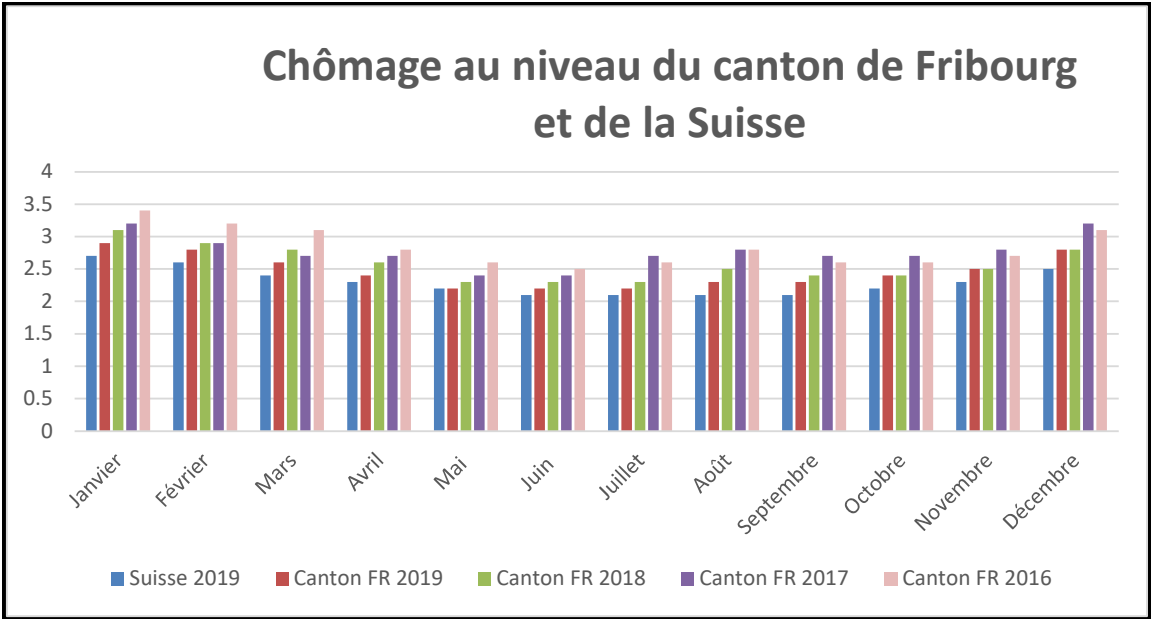
Situation du chômage en Suisse

En 2019, le taux de chômage en Suisse s'est inscrit à 2,3% contre 2,6 % un an auparavant, soit son taux le plus bas depuis 1997. Le nombre de chômeurs, en 2019, a baissé de 9,5% par rapport à 2018.

Situation du chômage dans le canton

Le chômage dans le canton de Fribourg a diminué par rapport à 2018. Le taux de chômage moyen est de 2,4% de la population active en 2019, soit une diminution de 0,3 point par rapport à 2018 (2,7%). En moyenne annuelle, le canton a enregistré 7488 demandeurs d'emploi en 2019, ce qui constitue une baisse de 299 personnes par rapport à la moyenne de l'année 2018.

Vous trouverez ci-après le pourcentage du chômage mois par mois au niveau du canton de Fribourg pour 2017, 2018 et 2019 et au niveau de la Suisse pour 2019 :



Situation du chômage dans la commune

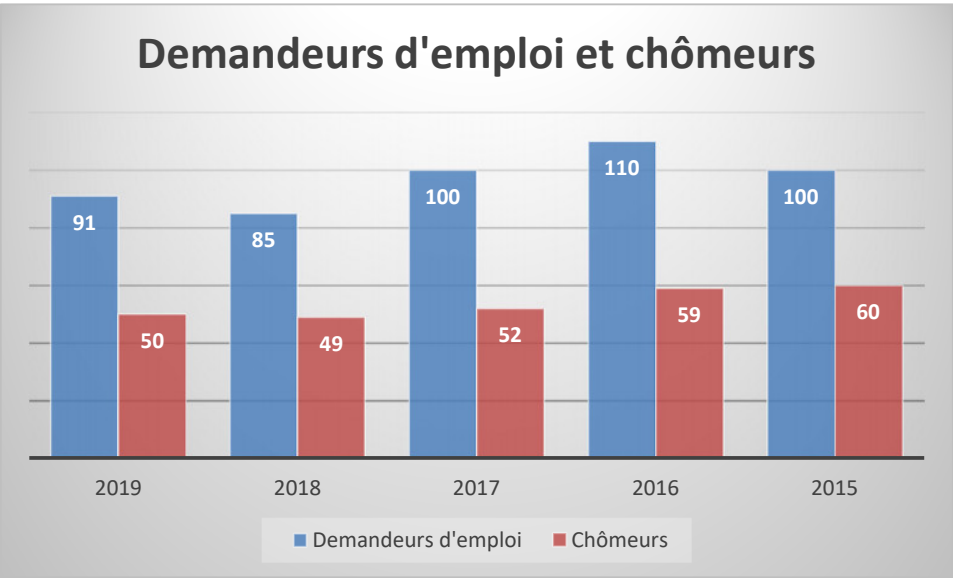
A la fin décembre 2019, la commune de Belfaux comptait 104 demandeurs d'emploi, dont 62 chômeurs. La moyenne annuelle pour les demandeurs d'emploi est de 91 personnes et pour les chômeurs de 50 personnes. La population active de la commune de Belfaux est estimée à environ 1'700 personnes, ceci conformément au dernier relevé structurel 2016 - 2018.

Dans le pourcentage des demandeurs d'emploi sont regroupés les chômeurs et les personnes qui sont occupées dans une mesure active, comme un programme d'emploi temporaire, un gain intermédiaire, un cours de perfectionnement ou une reconversion professionnelle.

Ci-après, l'évolution mois par mois des demandeurs d'emploi et des chômeurs pour la commune de Belfaux :

Mois	Total demandeurs d'emploi	Total chômeurs	Inscriptions	Désinscriptions
Janvier	96	58	9	6
Février	91	50	8	13
Mars	90	48	12	13
Avril	91	47	10	9
Mai	86	43	8	13
Juin	91	49	11	6
Juillet	85	40	12	15
Août	80	43	6	12
Septembre	90	51	21	11
Octobre	96	55	20	14
Novembre	92	51	13	14
Décembre	104	62	20	8

Ci-après, les statistiques des demandeurs d'emploi et des chômeurs pour les 5 dernières années :



CURATELLES

Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz (SOCS)

Le Service officiel des Curatelles de la Sonnaz comprend les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz.

L'assemblée des délégués du SOCS s'est réunie à 2 reprises. Les délégués pour la commune de Belfaux sont Mmes Chantal Barras et Jacqueline Gury Racine et M. Velko Stockel, conseillers communaux.

Le Comité de direction quant à lui s'est réuni à 3 reprises. Il est composé :

Présidente :	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf
Membres :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
	Mme Camille Kolly	Commune de Granges-Paccot
	Mme Suzanne Bovet	Commune de Grolley
	Mme Brigitte Python	Commune de La Sonnaz (jusqu'au 30.07.2019)
	Mme Gwenaëlle Ecoffey	Commune de La Sonnaz (dès le 16.10.2019)
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

Mutations au sein du Comité de direction

Mme Brigitte Python, déléguée de la commune de La Sonnaz, a donné sa démission avec effet au 31.07.2019. Elle a été remplacée par Mme Gwenaëlle Ecoffey, conseillère communale à La Sonnaz.

Situation du personnel du Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz

- 1 curatrice à 80 %

➤ 1 curatrice à 60%

➤ 1 curatrice à 60%
- 1 comptable à 60 %

➤ 1 secrétaire à 100 %

➤ 1 secrétaire à 60 %

Evolution des dossiers du SOCS sur les 5 dernières années

<u>Etat des dossiers</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Curatelles portées générales	Plus de distinction	22	28	24	22
Autres curatelles	126	102	101	94	88
Totaux	126	124	129	118	110

PERSONNES ÂGÉES

Commission Senior+

La Commission Senior+ a siégé à 4 reprises. Elle est composée de :

Présidente : Mme Mary-Lise Bapst
Membres : Mme Jacqueline Gury Racine
Mme Lucette Kessler Bapst
Mme Brigitte Krattinger
Mme Greetje Maertens
Mme Anne-Marie Marchon
M. Marcel Gautron
Secrétaire : Mme Greetje Maertens

Mutations au sein de la Commission Senior+

Aucune mutation n'est intervenue au sein de la Commission Senior+ durant l'année 2019.

Activités de la Commission Senior+

Un nouveau centenaire à Belfaux

Le 2 janvier dernier, il y avait foule au Centre paroissial de Belfaux pour fêter, chacun et chacune à sa manière, le 100^{ème} anniversaire de M. Oscar Waeber qui réside, comme il aimait à le dire, chez sa fille et son beau-fils à l'EMS du Remblai.



Sa famille avait organisé en son honneur une journée portes ouvertes durant laquelle plusieurs animations se sont succédé et ont permis à notre centenaire de passer une journée inoubliable dans une ambiance empreinte de gaieté, de retrouvailles et d'amitié.

C'est le vendredi 4 janvier que M. Georges Godel, Conseiller d'Etat, accompagné de son huissier, se sont déplacés dans les locaux de l'administration communale de Belfaux pour apporter à M. Waeber les félicitations et le traditionnel cadeau offert par le canton de Fribourg.

Une délégation du Conseil communal et de la Commission Senior+ s'est également jointe à cette belle cérémonie qui a permis à chaque participant de découvrir le long parcours de vie de cet alerte et jovial centenaire qui a même entonné sa chanson fétiche.

Malheureusement quelques semaines plus tard M. Waeber nous a quittés pour toujours.

Nonagénaires 2019

Une délégation du Conseil communal et de la Commission Senior+ a rendu visite aux personnes suivantes qui ont fêté leur nonantième anniversaire durant cette année 2019 :

- le 10 avril : Mme Cécile Berset
- le 30 août : Mme Bethli Pfaffen
- le 26 septembre : Mme Yvonne Bossy

Elle leur a apporté, avec les cadeaux de circonstance, les félicitations et les vœux du Conseil communal de Belfaux

Sortie des Aînés 2019

Le 1^{er} octobre, 115 seniors et accompagnants ont pris part à la pause-café durant laquelle les petits pains étaient offerts par la Paroisse de Belfaux. Puis ils ont embarqué dans 2 bus qui les ont conduits dans la Vallée de Joux.



Après 1¼ heure de route, par une superbe météo et un paysage grandiose, ils sont arrivés au village de Sévery où se trouve le Moulin de Sévery connu pour sa fabrication d'huile de noix, de noisettes et d'autres spécialités.

Après avoir formé 3 groupes de personnes, chacune et chacun ont eu le loisir d'assister aux intéressantes démonstrations de toute la filière indispensable à la fabrication de ces délicieux produits de niche.

Puis ils ont repris la route pour arriver à l'Hostellerie la Baie du Lac, à l'Abbaye, où a été servi le repas de midi dans un magnifique cadre, au bord du Lac de Joux.

Sur le chemin du retour, ils se sont arrêtés pour visiter Jurapark près de Vallorbe. C'est un bel endroit où les marcheurs ont pu découvrir un grand parc où cohabitent plusieurs races d'animaux comme les loups, les bisons ou encore les ours. Pendant ce temps, les personnes moins mobiles ont pu profiter de se désaltérer à la terrasse du Chalet-Restaurant du Mont-d'Orzeires.



La sortie 2019 restera une nouvelle fois un joli souvenir, marqué par une belle amitié, une bonne humeur et beaucoup de solidarité.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes ayant collaboré à la réussite de cette sympathique journée, à savoir les membres de la Commission Senior+, la paroisse et la commune de Belfaux pour leur soutien financier et les 2 samaritaines ainsi que les 2 chauffeurs de bus.

Après-midi récréatif

Le 18 novembre 2019, la Commission Senior+ a organisé au Centre paroissial un après-midi de rencontre pour les aînés de la commune. Les 25 participants ont eu tout le loisir de faire quelques pas de danse ou de chanter des refrains de leur jeunesse en compagnie de notre musicien Jean-Pierre Pürro. Les pâtisseries préparées par les membres de la commission ont contribué également au plaisir de nos aînés. Que du bonheur !

L'Assiette conviviale

Se rencontrer, échanger et passer un bon moment dans une ambiance chaleureuse autour d'un repas préparé pour une quinzaine de couverts avec des produits locaux par des bénévoles, c'est le but de "L'assiette conviviale". Elle se déroule le dernier jeudi du mois, à la salle communautaire de la Fondation St-Maurice, à Belfaux. Le projet est issu de la Commission Senior+ avec le soutien financier de la commune de Belfaux et de la Fondation St-Maurice.

L'inscription est obligatoire. Elle est ouverte aux habitants de Belfaux âgés de 60 ans et plus.

Participation demandée : au bon cœur des participants



Service de repas à domicile

Le Conseil communal et la Commission Senior+ ont mis sur pied un service de distribution de repas à domicile. Il a débuté en mars 2019. Un contrat de livraison a été signé entre la commune et la Résidence Le Manoir, à Givisiez.

Toute personne en âge d'AVS, handicapée, convalescente, ou momentanément empêchée de cuisiner, peut faire appel à ce service. La livraison des repas a lieu du lundi au samedi. Les repas arrivent entre 11h30 et 12h30. Ils sont chauds et apportés dans un box avec vaisselle en porcelaine. Le prix du repas est de CHF 16.--.



L'Aimant Rose – 1 tulipe pour la vie

La commune s'est associée à 402 communes de nos 26 cantons suisses pour rendre hommage et apporter du réconfort aux victimes du cancer du sein et à leurs proches.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir, à la renaissance. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

Grâce à l'aimable contribution des employés de l'édilité, les habitants de Belfaux et des environs ont eu le plaisir de découvrir un magnifique massif floral, teinté de tulipes roses et blanches devant notre administration communale.



INTEGRATION

Commission d'intégration

Le Conseil communal a mis sur pied la Commission d'intégration. Celle-ci s'est réunie à 4 reprises. Elle est composée de 5 membres :

Présidente : Mme Mary-Lise Bapst
Membres : Mme Johana Bapst
Mme Maria Mollard
Mme Darcivalda Sallin
M. François Gendre

Mutations au sein de la Commission d'intégration

Aucune mutation n'est intervenue au sein de la Commission d'intégration durant l'année 2019.

Activités de la Commission d'intégration

Sous les couleurs de Belfaux

La Commission d'intégration a participé à la manifestation "Sous les couleurs de Belfaux" qui s'est déroulée le samedi 21 septembre 2019, sur la place du centre paroissial, à Belfaux.

Cinq commissions de la commune ont uni leurs forces pour organiser une fête accueillante réservée aux personnes ayant atteint leur majorité en 2019, aux nouveaux habitants arrivés à Belfaux depuis juillet 2018 ainsi qu'aux personnes ayant obtenu la naturalisation suisse depuis 2016.

Pour la première fois, cet événement s'est tout naturellement inséré dans le cadre de la manifestation traditionnelle du Recrotzon, organisée avec la collaboration des diverses commissions communales et la Société de jeunesse de Belfaux. L'ambiance sympathique et conviviale a été réhaussée grâce aux prestations de la Fanfare La Lyre.

Chaque participant(e) est reparti avec un présent offert par la commune.

Goûter multiculturel

La 2^{ème} édition du "Goûter multiculturel", organisé par la Commission d'intégration, a eu lieu le dimanche après-midi 10 novembre 2019, à la salle communale,

Nous avons assisté à un magnifique spectacle de danse de flamenco donné par le groupe Las-flores-de-Andalucia sous la houlette de leur monitrice Sonia. Chaque participant(e) a eu l'occasion de déguster de nombreuses spécialités culinaires apportées par les visiteurs et accompagnées par des boissons offertes par la commune.

Merci à vous toutes et tous qui avez pris la bonne résolution de venir passer un agréable moment. Ce sont des personnes de 17 nationalités différentes qui se sont côtoyées pour faire la fête au son de la musique entraînante du DJ Nando.

La présence des résidents de La Villa Lavande avec leur éducatrice nous a beaucoup touchés et a permis à ces personnes atteintes de handicap de passer un moment inoubliable, empreint de belle solidarité et de chaleureux sourires.

Grâce à la motivation et au dévouement des membres de la Commission d'intégration, nous avons passé un agréable dimanche après-midi. Encore merci à vous toutes et tous et peut-être rendez-vous l'année prochaine...



4. AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE

Responsable : M. Velko Stockel
Suppléante : Mme Muriel Frésard

AMENAGEMENT

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Présidence : M. Velko Stockel
Membres : Mme Rose-Marie Probst
Mme Andrea Felder
M. Georges Baechler jusqu'au 7 mai 2019
M. Emile Minder depuis le 17.12.2019
M. Gilbert Bapst
M. Giovanni Vona
M. Gilles Seiler jusqu'au 21 février 2019
M. François Vallat depuis le 4 février 2020
M. Michel Sallin
M. Jean-Paul Meyer
Urbaniste : Mme Sylvie Mabillard, bureau Urbaplan
Mme Marie Davet, bureau Urbaplan
Technique : M. Bertrand Guillaume
Secrétaire : M. Laurent Wolfer

Mutations au sein de la Commission d'aménagement

M. Gilles Seiler, membre du Groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et a été remplacé par M. François Vallat, membre du même groupe politique.

M. Georges Baechler, membre du Groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et a été remplacé par M. Emile Minder, membre du même groupe politique.

Révision du PAL (Plan d'Aménagement Local) – Secteur Belfaux

Le nouveau plan d'aménagement a été mis à l'enquête publique jusqu'au 21 octobre 2018. Il a été approuvé le 27 mai 2019 par le Conseil communal et transmis à l'Etat pour approbation le 4 juin 2019. Il n'est pas encore approuvé par le Canton.

La Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) a communiqué en substance que, par arrêt du 3 septembre 2019, le Tribunal cantonal a annulé une décision d'approbation rendue par la DAEC en novembre 2018 par laquelle celle-ci avait approuvé la révision générale du Plan d'Aménagement Local (PAL) d'une commune en se basant sur l'ancien Plan directeur cantonal (PDCant).

La DAEC informe que, sur la base du PAL de la commune de Belfaux actuellement en examen auprès du Service des Constructions et de l'Aménagement (SeCA), le dossier serait fortement touché en cas d'application du nouveau plan directeur cantonal. Par conséquent, une adaptation du dossier est à prévoir. Toutefois, il faut attendre la décision du Tribunal fédéral.

Le Conseil communal a décidé de mandater son urbaniste pour analyser le PAL de Belfaux et définir ce qui n'est pas en conformité par rapport au Plan directeur cantonal.

La préanalyse effectuée par notre urbaniste relative à la conformité du nouveau PAL au nouveau PDCant a été transmise au SeCA le 11 décembre 2019. Le dossier est en cours.

Plan d'aménagement de détail (PAD) – La Gotta

Le Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de La Gotta (ex-Boxal) a été déposé le 19 décembre 2019 au SeCA.

Le SeCA et la DAEC disposent de plusieurs mois pour formuler leur préavis et définir si le dossier est conforme aux lois et règlements en vigueur.

TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE

Cartes journalières (CFF)

5 cartes journalières CFF ont été mises à disposition de la population des communes de Belfaux et de La Sonnaz. Celles-ci coûtent CHF 38.-- par jour et par carte et sont réservées uniquement pour les habitants des communes de Belfaux et La Sonnaz jusqu'à 7 jours avant leur utilisation. Passé ce délai, les personnes non domiciliées dans les 2 communes concernées peuvent également les acquérir pour le même prix.

Le prix d'achat total de ces 5 cartes journalières CFF s'est élevé à CHF 73'200.--. Le prix de vente a représenté un montant de CHF 70'298.--. Les frais d'achat ont donc été couverts à 96,0%.

C'est l'Agence de voyages Romontours, à Belfaux, qui s'est occupée de la réservation de ces cartes journalières.

Bus – nouvelle ligne

La commune de Belfaux est concernée par la création d'une nouvelle ligne de bus (la 542). Elle relie les localités de Chésopelloz, Corminboeuf, Belfaux, Lossy et La Corbaz.

Dans un premier temps, 8 trajets quotidiens, aller et retour, sont en vigueur, du lundi au vendredi uniquement.

Outre le fait que cette nouvelle ligne apporte un vrai avantage aux élèves qui fréquentent le CO des communes périphériques, elle a en plus le privilège de relier les 2 gares se trouvant sur le territoire de Belfaux.

Les deux arrêts sis sur le territoire communal se trouvent à la hauteur de la gare CFF et à la route de Lossy, en face de la Migros. Les emplacements et marquages de ces arrêts sont provisoires pour l'instant.

SANTE

Réseau Santé Sarine (RSS)

Le RSS regroupe toutes les communes du district de la Sarine. Il a pour buts :

- d'exploiter le Home médicalisé de la Sarine, à Villars-sur-Glâne
- d'exploiter un service d'ambulances pour le district
- de prendre en charge et de répartir les frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées abritant des résidents provenant du district de la Sarine
- de répondre aux tâches et missions qui sont dévolues à ses membres par la législation sur l'aide et les soins à domicile ainsi que par la législation sur la prise en charge des personnes âgées.

L'assemblée des délégués du RSS s'est réunie à 2 reprises. Les délégués pour la commune de Belfaux sont M. Marc Lüthi, vice-syndic, et Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale.

Le comité de direction du RSS quant à lui s'est réuni à plusieurs reprises. Le représentant de Belfaux au Comité de direction du RSS est M. Velko Stockel, conseiller communal.

Centre de coordination du RSS

Le Centre de coordination du RSS est un guichet unique pour faciliter la vie de toutes les personnes qui ont recours à ses services. Il est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches pour leur faciliter l'accès aux prestations du RSS et des EMS du district de la Sarine. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale dans le district. Le Centre de coordination réunit :

- 12 établissements médico-sociaux (EMS) du district de la Sarine
- 6 antennes du Service d'aide et de soins à domicile
- la commission des indemnités forfaitaires

Concrètement, les missions du Centre de coordination sont les suivantes :

- traiter l'ensemble des demandes de placement pour les EMS du district de la Sarine, comprenant un rôle d'information, d'orientation, d'évaluation et de liaison entre les personnes âgées et l'ensemble des partenaires
- réceptionner et orienter toutes les nouvelles demandes de prestations d'aide et de soins à domicile du district
- évaluer des situations en vue de l'attribution des indemnités forfaitaires.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le Réseau Santé Sarine, veuillez-vous référer au site Internet www.santesarine.ch.

Service d'aide et de soins à domicile (SASDS)

Les Services d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), s'adressant à des personnes de tout âge, coordonnent les aides à apporter aux personnes atteintes dans leur santé pour leur permettre un maintien à domicile dans toute la mesure du possible.

Le Service d'Aide et de Soins à Domicile compte six antennes dans lesquelles travaillent des équipes pluridisciplinaires. Elles ont été définies en fonction du territoire couvert et sont toutes organisées de façon similaire.

Il y a différentes antennes sur le territoire de notre district : l'antenne de Grolley, dont Belfaux dépend, a fusionné avec celle de Farvagny (VI). Les locaux de l'antenne se trouvent dès lors à Neyruz.

Cette fusion n'apporte aucun changement quant à la mission et aux prestations du SASDS. Le mandat reste identique.

Statistiques des bénéficiaires des services

Services	Bénéficiaires				
	2019	2018	2017	2016	2015
▪ Soins dentaires et orthodontiques	60	144	133	167	165
▪ Subsidés caisse-maladie	1003	976	928	905	887
▪ Indemnités forfaitaires	12	5	4	4	3
▪ Aides familiales	19	67	66	64	64
▪ Service de puériculture	79*	72	76	79	75

*consultations auprès de 20 familles

Cabinet médical de la Gare de Belfaux SA

Différentes possibilités pour la création d'un cabinet médical ont été analysées par le Groupe de travail. Il est arrivé à la conclusion que le projet situé dans l'ancienne gare de Belfaux-Village présente la meilleure alternative pour y installer un cabinet médical.

Ce projet pourra se concrétiser rapidement, avec un engagement financier modéré de la commune et grâce à la coopération des TPF (Transports publics fribourgeois). Le Groupe de travail est arrivé au terme de son mandat et il a été remercié par le Conseil communal.

Lors de sa séance du 19 mars 2019, le Conseil Général a validé la proposition du Conseil communal de créer une société anonyme "Cabinet Médical de la Gare de Belfaux SA", qui a pour but de louer les locaux pour l'ouverture du cabinet médical. Cette dernière se portera garante du paiement des loyers et jouera le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les futurs médecins locataires.

Par cet engagement, cette société anonyme facilitera la concrétisation de ce projet, à savoir la transformation du bâtiment entièrement gérée et financée par les TPF.

Le dossier de changement d'affectation, de transformation et d'agrandissement du bâtiment a été mis à l'enquête le 6 décembre dernier. Ce projet est dirigé par le Bureau d'architecture Maeder et Stooss engagé par les TPF.

Le Conseil d'administration mettra tout en œuvre pour que le projet d'un futur cabinet médical se réalise.

Il est composé comme suit :

Présidente :	Mme Rose-Marie Probst, syndique
Vice-Président :	M. Joseph Roggo
Membres :	Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale M. Velko Stockel, conseiller communal Mme Solange Berset

Il permettra l'installation de plusieurs médecins, ainsi que d'éventuels autres services soignants.

Nouveau règlement dentaire

Le règlement dentaire de la commune de Belfaux relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires datait du 8 octobre 1993, modifié le 17 janvier 1997.

Le Service de la santé publique (SSP) et le Service dentaire scolaire (SDS), après examen dudit règlement communal, ont constaté que l'article 2 n'était plus en adéquation avec l'art. 7, al. 1, de la Loi cantonale sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires. De même, depuis le 1er août 2016, la Loi sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires a été remplacée par la Loi sur la médecine dentaire scolaire (LMDS).

Le Conseil communal a procédé aux modifications demandées par le SSP ainsi que par le SDS. Celles-ci ont été validées par le Conseil général lors de la séance du 28 mai 2019.

Le nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires a donc été approuvé par la Direction de la Santé et des Affaires sociales (DSAS) le 16 octobre 2019.

5. EAU POTABLE – EVACUATION DES EAUX – ROUTES

Responsable : M. Gabriel Litzistorf
Suppléante : Mme Linda Giunta

EAU POTABLE

Réseau d'eau potable de Belfaux

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré par nos propres sources et par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

La commune de Belfaux possède 3 points de collecte des eaux :

- Captage du Remblai : environ 150 m³/jour
- Captage des Côtes : environ 80 m³/jour
- Puits du Remblai : environ 30 m³/jour

Le CEFREN fournit à la commune de Belfaux environ 420 m³/jour, soit environ 62% de la consommation totale.

Tableau de consommation de l'eau communale en m³

Données en m ³	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Utilisation / consommation pour l'année	213'058	248'728	258'851	184'382	182'653
Moyenne journalière env.	583.70	681.45	709.18	505.16	500.42
Production de nos sources (fourniture communale)	66'581	94'092	86'945	68'805	51'853
Achat au Consortium	146'477	154'636	136'642	115'577	132'468

Suite au départ de l'ex boursier, la gestion de la facturation de l'eau a été reprise d'une part par le nouveau boursier communal et d'autre part par le responsable technique. Plusieurs dysfonctionnements ont alors été constatés.

Sur 587 compteurs, 153 (26%) n'ont pas rendu de données. La fin de vie des batteries et quelques mauvais branchements en sont les causes principales. La gestion inadéquate de ces cas, durant les dernières années, a généré d'innombrables problèmes lors de la facturation de la consommation d'eau en fin d'année 2019 :

- Certains consommateurs ont en effet constaté de grandes différences au niveau du volume consommé.
- Certaines factures ne comprenaient pas la taxe d'abonnement ni celle de la location du compteur.
- Certains abonnés ne recevaient pas de factures d'eau.

L'administration communale effectue actuellement un travail très conséquent pour résoudre ces problèmes et pour élaborer des processus sécurisés afin d'éviter à l'avenir de telles situations.

Au vu des différents dysfonctionnements cités ci-dessus, il est impossible au Conseil communal de fournir, pour l'année 2019, des statistiques de la consommation d'eau et d'estimer les pertes. L'administration communale fera le maximum pour qu'en 2020 un bilan des consommations et des pertes soit établi au plus proche de la réalité.

Analyse de la qualité de l'eau

En plus des analyses mensuelles effectuées par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines, deux prélèvements ont été effectués sur nos trois captages et à divers endroits sur le réseau d'eau potable de Belfaux.

L'analyse de ces prélèvements a démontré la conformité de la qualité de l'eau potable du réseau par rapport aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur moyenne en nitrates de l'eau des sources communales est de 10 mg par litre. La dureté totale est en moyenne de 25 degrés français (°fH).

EVACUATION DES EAUX

Mise en séparatif Ecoles (secteur Halle de sports)

Les sous-sols de la halle de sports comprenant les locaux de l'édilité, du service du feu et de la protection civile ont subi plusieurs inondations, plus particulièrement en juin 2018, qui ont provoqué pour plus de CHF 18'000.00 de dégâts. L'Etablissement Cantonal d'Assurance des Bâtiments (ECAB) a pris en charge les dommages, mais il a instamment demandé à la commune de corriger la situation.

La mise en séparatif du secteur de la halle de sports a été effectuée en 2019 avec la mise en place d'un bassin de rétention de 27 m³ pour les eaux claires.

Mise en séparatif Ecoles (secteur Nouvelle école)

Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment scolaire, l'ancienne école a été mise en séparatif en 2019.

De plus, l'ECAB a demandé la pose d'un collecteur supplémentaire pour les eaux de ruissellement. Le Conseil communal a décidé de profiter des travaux pour implanter un collecteur d'eaux usées qui permettra, dans le futur, de raccorder les quartiers du Rialet et d'En-Verdau.

AESC (Association pour la gestion des eaux des bassins versants de La Sonnaz et La Crausaz)

L'AESC regroupe les communes d'Avry, de Belfaux, Corminboeuf, Courtepin, Givisiez, Gurmels, La Brillaz, La Sonnaz, Misery-Courtion et Prez. Elle est composée d'un comité de gestion, un comité de direction et d'une assemblée des délégués.

Le Comité de gestion se compose d'un président, d'un vice-président, d'un bureau d'ingénieurs, d'un responsable d'exploitation de STEP et d'une secrétaire.

Le Comité de direction se réunit 3 à 4 fois par année pour gérer le bon déroulement de l'association et préparer les assemblées générales. Il est composé d'un membre par commune. La commune de Belfaux y est représentée par M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal.

L'assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises. Les délégués pour la commune de Belfaux sont Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, et Mme Linda Giunta, conseillère communale.

Lors de ces séances, elle a, entre autres, adopté les comptes et le rapport de gestion 2018 et approuvé le budget 2020.

L'AESC a été fondée en 1984. Après une quarantaine d'années de service, les installations doivent, d'une part, subir une cure de jouvence et, d'autre part, être en mesure de traiter les micropolluants.

A la fin de l'année 2018, un bureau d'étude a été mandaté pour l'adaptation des nouvelles mesures pour l'horizon 2040. Les travaux visant à mettre à niveau les installations s'échelonneront sur une durée de 5 ans, tout en maintenant leur activité.

Une nouvelle adaptation des statuts est en cours d'approbation par les communes membres du fait que plusieurs communes ont fusionné.

La clé de répartition des dépenses d'investissements pour la mise à niveau après déduction des recettes est financée par l'association des communes au prorata des habitants et équivalents habitants souscrits pour les communes membres à l'horizon 2040.

En ce moment, aucun chiffre précis ne peut être donné, la mise à l'enquête devrait avoir lieu durant l'année 2020 afin d'obtenir les subventions de la Confédération.

ROUTES

Commission des routes

La Commission des routes a siégé à 4 reprises. Elle est composée de :

Président : M. Gabriel Litzistorf
Membres : M. Alain Bise
M. François Gendre
M. Bertrand Guillaume, responsable technique
M. Daniel Hofstetter
M. Eric Mauron
M. Vincent Schickel
Mme Andréa Felder
M. Jérôme Bertschy, représentant de l'édilité
Secrétaire : M. Daniel Hofstetter

La Commission des routes a pour attribution de préavisier et traiter les objets relatifs aux domaines suivants :

✎ Routes	✎ Mobilité
✎ Eclairage public	✎ Communications
✎ Transports publics	✎ Evacuation des eaux : eaux claires et eaux usées

Mutations au sein de la Commission des routes

Aucune mutation n'est intervenue au sein de la Commission des routes durant l'année 2019.

Entretien et rénovation des routes

Le Conseil communal, avec l'appui de la Commission des routes, a procédé aux travaux habituels d'entretien des routes, dans le respect des budgets alloués, entre autres :

Travaux VALTRALOC (VALorisation de la TRAversée de la LOCalité) et chemins AF (Améliorations Foncières)

Les travaux VALTRALOC ainsi que ceux relatifs à la réfection des chemins agricoles (Améliorations Foncières) sont terminés.

Les décomptes finaux sont en cours afin de permettre d'obtenir les subventions promises.

Trottoir et passage pour piétons des Essertines

Après de longues tractations avec les Services de l'Etat ainsi qu'avec les promoteurs du quartier des Essertines, les travaux d'aménagement d'un trottoir et le marquage d'un passage pour piétons à la hauteur du quartier des Essertines sont terminés.

Ces travaux ont permis d'améliorer grandement la sécurité des usagers de la mobilité douce de ce quartier.

Giratoire de la route d'Autafond

Après un concours de projets lancé auprès de plusieurs entreprises paysagères, la commune a choisi la proposition ci-dessous pour son originalité et sa mémoire aux anciennes communes fusionnées pour aménager le giratoire de la route d'Autafond.

Les écussons représentés sont l'actuelle armoirie de Belfaux et les armoiries des anciennes communes fusionnées de Cutterwil et d'Autafond.

L'aménagement de ce giratoire a été achevé à la fin du mois d'août 2019.

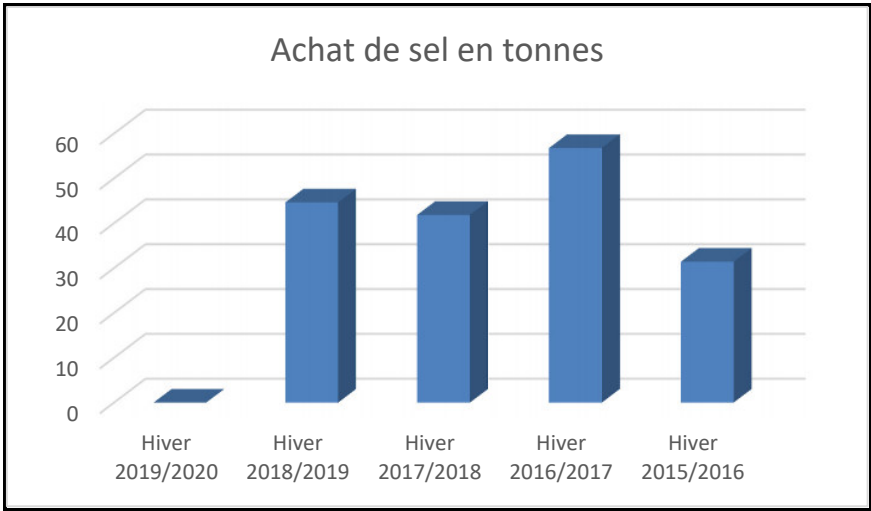


Salage et sablage

La période hivernale a connu une consommation de sel la plus faible depuis ces 5 dernières années suite à un hiver très doux. La commune de Belfaux a pu vivre l'hiver 2019/2020 en puisant dans sa réserve 2019 (silo). Ainsi, aucun achat de sel n'a été nécessaire durant l'hiver.

Le Conseil communal remercie chaleureusement les employés de l'édilité pour leur engagement de jour comme de nuit.

Ci-après, le comparatif de la consommation de sel sur les 5 dernières années :



Eclairage public

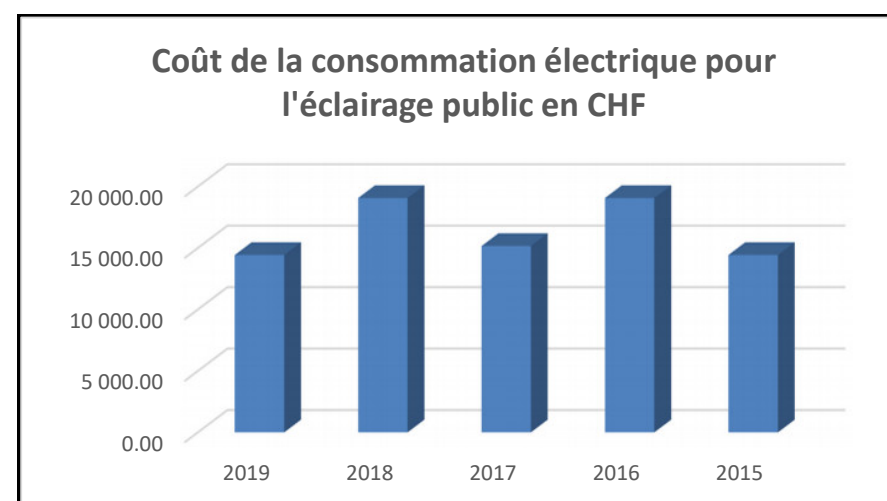
Le réseau d'éclairage public des routes est constitué de 306 luminaires, dont :

- 161 luminaires équipés de LED (53%)
- 107 luminaires équipés de lampes au sodium (35%)
- 22 luminaires à lampes halogénures (7%)
- 16 luminaires à tubes fluorescents (5%)

Lors des travaux de réfection du centre du village, la commune en a profité pour remplacer les lampadaires existants par des luminaires LED ce qui a engendré une baisse notable du coût de la consommation électrique pour l'éclairage public.

A l'avenir, toute nouvelle installation sera équipée de LED (représentant une économie d'énergie de 60 à 65 %) avec abaissement de la consommation durant la nuit.

Ci-après, le comparatif du coût de l'éclairage public sur les 5 dernières années :



6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION - ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT - CYCLE D'ORIENTATION - SLPPI - PISCINE - TRANSPORTS SCOLAIRES - PATROUILLEURS ET PEDIBUS - CAMP DE SKI - MOBILIER SCOLAIRE - DEVOIRS SURVEILLES - BIBLIOTHEQUE - FUSION DU GRAND FRIBOURG

Responsable : Mme Muriel Frésard
Suppléant : M. Velko Stockel

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Corps enseignant pour l'année scolaire 2019 – 2020

A la rentrée scolaire, l'école de Belfaux comptait 17 classes pour 332 élèves. Ci-après, l'attribution des classes pour l'année scolaire 2019 – 2020.

Classes	Titulaires	Classes	Titulaires
1-2H A	CASAGRANDE Mélissa	1-2H B	FRAGNIERE Sarah DELABAYS Sophie
1-2H C	HARDER Fabienne DELABAYS Sophie	1-2H D	SCHUMACHER Mariella
3H A	THODE Christophe	3H B	TRIPET Isabelle DANG Toan
4H A	AOUISSAOUI Anne-Catherine SAVINA Daiana	4H B	JULMY-BUTTY Céline SAVINA Daiana
5H A	FRAGNIERE Jacques FRAGNIERE Pascal	5H B	KARAKOC Cem
5H C	GRANDJEAN Christel DILLON Sophie		
6H A	SCHNETZER Fanny SCHULTE-BAHRENBURG Marie	6H B	SPÄNI Laetitia
7H A	MEUWLY Christina	7H B	SOTTAS Carole
8H A	BERTSCHY Marie-Claude SUDAN Amandine	8H B	ZAUGG Yannick

Français Langue Seconde	BAUDIN Sophie GODINAT-LACHAT Oriane UEBERSAX Catherine (semestre 2)
Enseignante spécialisée	GERMANIER Aurélien MORET Lucie NSAMU Christelle PILLONEL Fanny (semestre 2) POCHON Stéphanie
Enseignantes AC	BARRAS Isabelle FELLAY-AEBISCHER Véronique GAUCH Florence (semestre 2) LAMBERT Marie-Dominique VALLELIAN Armelle (semestre 1)
Allemand 2-3-4H et immersion 5-6H	SCHULTE-BAHRENBURG Marie (semestre 1) LAUPER Lucie (semestre 2)
La Bulle heureuse (appuis)	GODINAT-LACHAT Oriane

Nous remercions toutes ces personnes pour leur engagement.

Mutations au sein du corps enseignant

Nous vous communiquons ci-après les diverses mutations intervenues au sein du corps enseignant :

Arrivées

- M. Quentin Brumeaud en appuis pédagogiques 6H et 8H
- M. Toan Dang, en duo pédagogique avec Mme Isabelle Tripet en 3H
- Mme Sophie Delabays, en duo pédagogique avec Mme Sarah Fragnière en 1-2H

- M. Cem Karakoç en 5H avec Mme Daiana Savina
- Mme Daiana Savina en duo pédagogique avec Mme Céline Julmy en 4H et avec M. Cem Karakoç en 5H.
- Mme Amandine Sudan, en duo pédagogique avec Mme Marie-Claude Bertschy en 8H
- Mmes Lucie Moret et Stéphanie Pochon ainsi que M. Aurélien Germanier, enseignant-e-s spécialisé-e-s, ont rejoint l'établissement et travaillent avec Mme Christelle Collaud, enseignante spécialisée déjà sous contrat.

Départs

Départs à la retraite

- Mme Christiane Bapst
- Mme Jacqueline Despont
- Mme Myriam Gendre
- Mme Marie-Dominique Lambert
- Mme Dolores Page

Conseil des parents

Conformément à l'art. 10, alinéa 1, du nouveau Règlement scolaire, le Conseil communal a nommé le Conseil des parents. Celui-ci sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'études.

Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Selon l'art. 10, alinéa 2, le Conseil des parents se compose de :

- 8 parents d'élèves, un par degré scolaire ;
- 1 membre de l'Association de Parents d'Elèves (APE) désigné par l'Association ;
- 2 représentants du corps enseignant désigné par ses pairs ;
- le Responsable d'établissement (RE) ;
- le Conseiller communal, responsable des écoles.

Selon l'art. 11, alinéa 1, les membres parents d'élèves sont désignés pour une durée minimale de trois ans et maximale de cinq ans.

Le Conseil des parents s'est réuni à trois reprises durant l'année. Il est composé de :

Mme Maria José Marques Gonçalves	Parent élève 1H
M. Agron Alili	Parent élève 2H
Mme Amira Bahri Ksouri	Parent élève 3H
Mme Caroline Benoît	Parent élève 4H
Mme Anne Leuba	Parent élève 5H
Mme Martine Roulin	Parent élève 6H
Vacant	Parent élève 7H
Mme Blerta Santos Muriqi	Parent élève 8H
Mme Christine Angéloz	Représentante APE
Mme Carole Sottaz	Corps enseignant
Mme Mariella Schumacher	Corps enseignant
M. Stéphane Sugnaux	Responsable d'établissement
Mme Muriel Frésard	Conseillère communale

La Bulle Heureuse

Le projet se poursuit cette année avec l'ouverture de deux secteurs, Bulle Heureuse et Bulle Curieuse. Les élèves sont placés selon les besoins et les profils dans l'une des deux lorsque des mesures d'aides particulières sont nécessaires.

Education musicale en immersion

Le projet communal d'appui à l'apprentissage de la langue partenaire s'est renforcé cette année puisque les élèves de 5H et 6H bénéficient durant 50 minutes par semaine d'un enseignement en allemand pour l'éducation musicale. C'est Mme Marie Schulte-Bahrenberg, en charge du projet auprès des classes de 2H-3H et 4H, qui a été engagée pour ces leçons en immersion. Les enseignant-e-s titulaires sont présent-e-s lors de ces leçons et reprennent ainsi avec les élèves les éléments travaillés avec Mme Schulte-Bahrenberg.

CYCLE D'ORIENTATION

Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Les délégués de la commune pour l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français sont Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, et Mme Chantal Barras, conseillère communale. Mme Muriel Frésard, conseillère communale, est membre du comité, qui a siégé 6 fois durant l'année 2019, ainsi que membre du Bureau du Comité de direction, qui, lui, s'est rencontré à 8 reprises.

Service intercommunal de psychologie, de logopédie et de psychomotricité de la Sarine et du Haut-Lac (SLPPI)

Le comité de gestion du SLPPI s'est réuni à 2 reprises. La commune de Belfaux est représentée au comité de gestion par Mme Muriel Frésard, conseillère communale.

PISCINE

Association de la piscine de Courtepin (ACPC)

Le comité de l'ACPC s'est réuni à 6 reprises. L'Association a tenu 2 assemblées des délégués. Mme Muriel Frésard, conseillère communale, est membre du comité. Les déléguées sont Mmes Rose-Marie Probst, syndique, et Chantal Barras, conseillère communale.

L'aménagement des combles de la piscine en dortoirs est maintenant terminé.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Bus scolaires

La commune de Belfaux possède 2 bus scolaires, conduits en alternance par 4 chauffeurs expérimentés. Une ligne effectue le parcours suivant : Cutterwil – école – retour. La deuxième effectue le parcours suivant : Autafond – école – retour.

Les chauffeurs conduisent également les élèves aux cours de natation à la piscine de Courtepin, ainsi qu'à certaines sorties scolaires.

PATROUILLEURS ET PEDIBUS

Patrouilleurs

Les élèves des classes de 7H qui fonctionnent comme patrouilleurs suivent une formation dispensée par la police. Pour les remercier de leur engagement, la commune leur a offert, comme chaque année, un vol en avion depuis l'aérodrome d'Ecuvillens.

Pédibus

Belfaux a pour le moment une ligne Pédibus, un accompagnement à pied par des parents bénévoles d'enfants sur le parcours de leur domicile à l'école et vice versa.

CAMP DE SKI

Camp de ski

Un camp de ski pour les classes 7H et 8H s'est déroulé au Centre Kuspo, à la Lenk, du 11 au 15 mars 2019.

DEVOIRS SURVEILLES

Service des devoirs surveillés

Une quinzaine d'étudiants, sous la responsabilité de Mme Florence Bangerter, assurent l'aide aux devoirs surveillés.

BIBLIOTHEQUE REGIONALE

Bibliothèque régionale de Belfaux

L'Association de la bibliothèque régionale de Belfaux regroupe les communes de Belfaux et Corminboeuf. Mme Muriel Frésard, conseillère communale, en est la présidente.

Le comité de l'Association de la bibliothèque régionale de Belfaux s'est réuni à 4 reprises.

La commune de Belfaux participe à raison de CHF 15.-- par habitant et par année au fonctionnement de la bibliothèque. De plus, elle met gratuitement les locaux à disposition et prend à sa charge les travaux de conciergerie et de nettoyages.

Ouverture hebdomadaire

La Bibliothèque est ouverte 23 heures par semaines, à savoir 8 heures pour les visites scolaires et 15 heures pour le public. Ceci représente 1'750 heures de travail réparties entre 3 bibliothécaires.

Documents à disposition

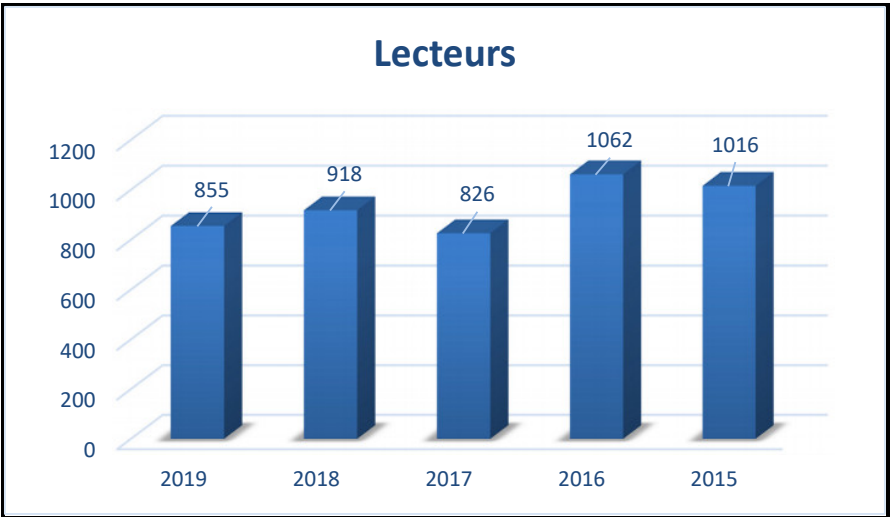
13'237 documents sont à disposition, dont :

250 livres audio	2423 bandes dessinées	2031 documentaires
4279 romans	150 mangas	2902 albums
197 DVD	668 revues	6000 livres numériques

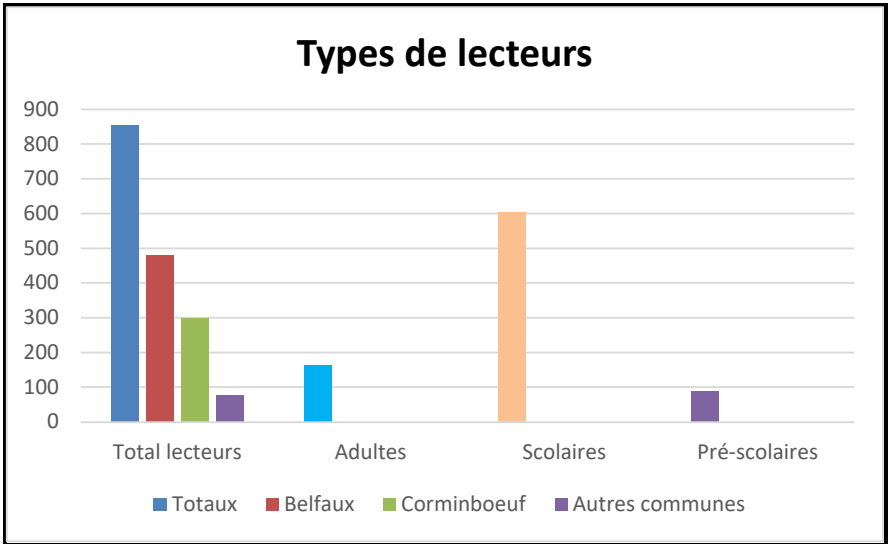
En 2019, la Bibliothèque a enregistré :

Achats	Dons	Documents désherbés
▪ 1'152 documents 239 pour adultes 913 pour enfants	▪ 109 documents	▪ 858 documents

Statistiques des lecteurs sur 5 ans



855 lecteurs actifs en 2019 répartis comme suit :



Prêts

8'756 visites effectuées pour 855 lecteurs, dont 120 nouveaux comptes, et 37'033 prêts répartis comme suit :

- Belfaux	21'951
- Corminboeuf	9'947
- Autres	5'135

Animations

La Bibliothèque a organisé 20 animations en 2019 auxquelles ont participé 250 personnes.

FUSION DU GRAND FRIBOURG

Fusion du Grand Fribourg

Pour rappel, le projet de fusion des communes du Grand Fribourg a été lancé à la demande des communes d'Avry, de Belfaux, de Corminboeuf, de Fribourg, de Givisiez, de Granges-Paccot, de Marly, de Matran et de Villars-sur-Glâne.

Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le Préfet de la Sarine, les 36 délégués des communes du périmètre ont la mission de soumettre à la population des communes concernées un projet de convention de fusion d'ici 2020.

Le Bureau

Le bureau du comité de pilotage se compose du Préfet de la Sarine, du vice-président du comité de pilotage et des vice-présidentes de l'Assemblée constitutive. Cet organe appuie le président dans le suivi du projet et dans la coordination avec les différentes parties prenantes.

La commune de Belfaux n'est pas représentée au Bureau.

Le Comité de Pilotage (CoPil)

Le CoPil se compose d'un représentant par commune et du Préfet de la Sarine, qui le préside. Il gère la conduite opérationnelle du projet, veille au respect de la planification et assure la coordination des différents groupes de travail.

Le Copil se réunit environ une fois par mois. La commune de Belfaux y est représentée par Mme Muriel Frésard, conseillère communale.

Groupes de travail

Les 7 groupes de travail nommés par l'Assemblée constitutive ont terminés leur analyse et ont transmis les résultats lors des assemblées constitutives. Chaque commune est représentée par au moins une personne dans chaque groupe de travail.

Les représentants pour la commune de Belfaux sont les suivants :

- Administration : Mme Muriel Frésard, conseillère communale
- Développement : M. Dominique Corpataux, conseiller général
- Ecoles et société : Mme Muriel Frésard, conseillère communale
- Entretien : Mme Chantal Barras, conseillère communale
- Finances : Mme Muriel Besson Gumy, conseillère générale

- Politique : Mme Muriel Besson Gumy, conseillère générale
- Technique : M. Dominique Corpataux, conseiller général
- Identité : Mme Muriel Frésard, conseillère communale

6 Assemblées constitutives, séances publiques, se sont déroulées en 2019.

Les travaux de préparation de convention de fusion se sont poursuivis tout au long de l'année.
Les autres thèmes discutés étaient entre autres :

- Discussion continue avec le Conseil d'Etat concernant une aide extraordinaire, ainsi qu'une demande de modification de loi LEFC
- Discussion continue avec le Conseil d'Agglomération
- Demande de report des élections communales pour les communes membres du périmètre

Le Bus de la Fusion a effectué une tournée dans les communes membres afin de présenter le projet de Fusion du Grand Fribourg.

Pour de plus amples renseignements sur le projet de fusion du Grand Fribourg, vous pouvez consulter le site : <https://grandfribourg.ch>

7. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT – GESTION DES DECHETS - AGRICULTURE ET DOMAINES – FORETS - AFFAIRES MILITAIRES – PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU – NATURALISATIONS

Responsable : Mme Linda Giunta
Suppléant : M. Gabriel Litzistorf

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Commission de l'énergie et de l'environnement

Cette commission s'est réunie à 4 reprises. Elle est composée de :

Présidente : Mme Linda Giunta

Membres : Mme Murielle Angéloz Burns jusqu'au 30.04.2019
M. Thierry Defaux, depuis le 07.05.2019
M. Romain Bapst
M. Philippe Clapasson
M. Dominique Corpataux
M. Nicolas Jobin
Mme Greetje Maertens
M. Felix Schmid
Mme Anne-Colette Schmutz
M. Nicolas Jobin
M. Bertrand Guillaume, responsable technique, depuis avril 2019

Secrétaire : Mme Laurence Aebischer

Durant ces séances, elle a géré les dossiers suivants :

- Présentation du Plan communal des Energies
- Plan d'action Cité de l'énergie
- Formation de 3 groupes de travail :
 - Groupe de travail "mobilité douce et communication"
 - Groupe de travail "éclairage public"
 - Groupe de travail "bâtiment scolaire"
- Propositions au Conseil communal pour le budget 2020

Suite aux propositions des Groupes de travail, le Conseil communal a accepté les propositions suivantes lors de l'établissement du budget 2020 :

- Assainissement de l'éclairage public à la route de Corminboeuf en parallèle des travaux de pose du phono-absorbant dirigés par l'Etat.
- Pose de détecteurs de lumières dans les vestiaires et les WC de la halle de sports
- Installation de chasse d'eau à 2 options (5 l et 9 l) dans les toilettes de la halle de sports
- Réglage des urinoirs à 5l au lieu de 9l
- Installation de brise-jet économiseur d'eau dans toutes les toilettes des bâtiments scolaires
- Remplacement des ampoules en fin de vie des bâtiments scolaires par des ampoules LED

Mutations au sein de la Commission de l'énergie et de l'environnement

Mme Murielle Angéloz Burns, membre du groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et a été remplacée par M. Thierry Defaux, membre du même groupe politique.

Démarche en vue de la certification Cité de l'Energie

Le Conseil communal a toujours comme objectif d'adhérer au programme "Cité de l'Energie", mais il a décidé pour l'instant de mener les actions prévues dans le Plan des énergies déposé avec le PAL et de planifier des actions pour les prochaines années.

Centrale de chauffage avec une chaudière à bois de forêt de 1'200 kW et une chaudière à gaz naturel de 1'500 kW (BELCAD)

La centrale de chauffage à bois/gaz avec réseau de chauffage à distance alimente 49 sous-stations situées dans des bâtiments communaux, publics et privés. L'alimentation en bois du silo est assurée par Forêts-Sarine.

Un problème de convoyeur au mois de décembre 2019 a péjoré la consommation de bois et la centrale de chauffage a dû s'approvisionner en gaz durant cette période.

L'installation d'une deuxième chaudière à bois est en cours d'étude par Groupe E Celsius.

Statistiques pour 2019

➡ Nombre total d'immeubles raccordés	49
➡ Longueur du réseau	3'341 m
➡ KWh produits / consommés ou facturés	
- Energie produite	4'312 MWh
- Energie vendue	3'321 MWh
- Gaz consommé	1'062 MWh (32 %)
➡ Energie produite par le bois	2'259 MWh (68%)

Installation photovoltaïque sur la halle de sports et sur l'extension du bâtiment scolaire

Une surface de 758 m² de panneaux solaires photovoltaïques, qui correspond à une puissance nominale de 121 kW, a été installée fin 2012 sur les toitures de la halle de sports et de la partie "surélévation" du bâtiment scolaire. En 2019, 115'516 KWh ont été produits pour un gain brut de CHF 19'620.20 Vous trouverez ci-après l'évolution de la production sur les 5 dernières années :

Récapitulatif	2019	2018	2017	2016
KWh prévus	122'400	122'400	122'400	122'400
KWh produits	115'516	115'985	100'668	93'018
Gain brut prévu en CHF	18'336.00	18'336.00	18'336.00	18'336.00
Gain brut réalisé en CHF	19'620.20	21'740	13'025.12	11'589.08
Coûts en CHF amort+intérêt	12'781.00	13'633.30	13'633.30	13'663.17
Gain net réalisé en CHF	6'839.20	8107	-608.18	- 2'074.09

EETI (Entreprise d'Endiguement du Tiguellet)

Commission exécutive EETI

La Commission exécutive de l'EETI s'est réunie à 6 reprises. Elle est composée de :

Présidence :	M. Vladimir Colella	commune de Givisiez
Vice-présidente :	Mme Rose-Marie Probst	commune de Belfaux
Membres :	Mme Chantal Angéloz	commune de Corminboeuf
	M. Dario Viel	commune de Corminboeuf
	Mme Eva Berclaz	commune de Givisiez
	Mme Linda Giunta	commune de Belfaux

Secrétaire-comptable : Mme Laurence Aebischer

Conseiller technique : M. Jean-Claude Spicher

Lors de ces séances, la commission a approuvé les comptes 2018 et le budget 2020. De plus, suite à la pollution du Tiguellet du 13 novembre 2019 par les TPF, l'EETI a été intégrée à la task force mise en place et a suivi de près l'évolution des travaux de dépollution.

Travaux d'entretien

Des travaux d'enrochement tout au long du Tiguellet, sur la commune de Belfaux, ont été effectués durant l'été.

GESTION DES DECHETS

Groupe de travail de la déchetterie

Le groupe de travail de la déchetterie s'est réuni à 2 reprises. Il est composé de

Présidente :	Mme Linda Giunta	conseillère communale
Membres :	M. Romain Bapst	membre de la commission énergie et environnement
	M. Dominique Corpataux	membre de la commission énergie et environnement
	M. Nicolas Jobin	membre de la commission énergie et environnement
	M. Guy Stern	responsable de la déchetterie
	M. Bertrand Guillaume	responsable technique
Secrétaire :	Mme Laurence Aebischer	

Lors de ces séances, le groupe de travail a décidé de lancer un appel d'offres concernant le papier et le verre, a analysé le remplacement d'un compacteur à papier, a fixé des priorités dans les travaux d'entretien de la déchetterie et a entamé des discussions concernant les déchets verts et la modification du règlement communal.

Horaire d'ouverture de la déchetterie et informations

L'horaire d'ouverture de la déchetterie n'a pas été modifié en 2019. Celui-ci représente 14 ½ par semaine.

Le "MEMODéchets" édité en 2019 vous donne toutes les informations relatives à la déchetterie.

Gestion des déchets 2019

Vous trouverez, ci-après, le comparatif sur 5 ans du tonnage des différentes matières récoltées à la déchetterie ou lors du ramassage des ordures ménagères :

Déchets [to]		2019	2018	2017	2016
Recyclable	Papier et carton	275 14%	281	284	284
	Verre	143 7%	168	161	152
	PET	20 1%	19	19	16
	Matériaux ferreux	45 2%	24	22	23
	Alu et fer blanc	6 0%	6	6	6
	Déchets inertes	88 4%			
	Appareils électriques	16 1%			
	Compostage	636 32%			
Non-recyclable	Ordures ménagères	440 22%	412	409	413
	Objets encombrants	299 15%	309	302	298
		1'968 100%			

	2019
Nbre d'habitants	3'276 hab
Tonnage de déchets recyclables	1'229 to
Tonnage de déchets non-recyclables	739 to
Tonnage total des déchets	1'968 to
Poids/habitant de déchets recyclables	375 kg/hab
Poids/habitant de déchets non-recyclables	226 kg/hab
Poids/habitant de déchets total	601 kg/hab

SACCO

Les communes membres de l'entente intercommunale pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures SACCO sont les suivantes : Avry, Belfaux, Corminboeuf, Corserey, Grolley, La Brillaz, La Sonnaz, Marly, Matran, Noréaz, Ponthaux et Prezvers-Noréaz. La déléguée pour la commune de Belfaux est Mme Linda Giunta, conseillère communale.

Une seule assemblée générale ordinaire a eu lieu le 13 juin 2019. Celle-ci était présidée par la commune de Corminboeuf. Le représentant pour la commune de Belfaux était M. Marc Lüthi, vice-syndic.

Lors de cette séance, les délégués ont approuvé les comptes 2018, désigné Grolley en tant que commune présidente 2019 et La Sonnaz et La Brillaz en tant que communes vérificatrices des comptes 2019.

Un appel d'offres a été lancé pour le nouveau mandat de gestion des sacs SACCO et celui-ci a été attribué à la l'entreprise Gevisier, à Marly.

SAIDF (Société Anonyme pour l'Incinération des Déchets du canton de Fribourg)

Une seule assemblée générale ordinaire a eu lieu le 5 juin, à Posieux, durant laquelle les actionnaires ont approuvé les comptes et le rapport de gestion 2018 et nommé l'organe de révision pour 2019. La déléguée pour la commune de Belfaux est Mme Linda Giunta, conseillère communale.

FORETS

Forêts-Sarine

La Corporation Forêts-Sarine est composée des entités publiques suivantes :

- Communes d'Arconciel, Autigny, Avry, Belfaux, Chénens, Corminboeuf, Corserey, Cottens, Ependes, Ferpicloz, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, Hauterive, La Brillaz, La Sonnaz, Le Mouret, Marly, Matran, Neyruz, Noréaz, Pierrafortscha, Ponthaux, Prez-vers-Noréaz, Senèdes, Treyvaux, Villars-sur-Glâne, l'Etat de Fribourg,
- Bénéfice curial de Matran
- Bénéfice curial de Treyvaux
- Paroisses de Belfaux et de Marly

L'assemblée des délégués s'est réunie à 2 reprises. La commune de Belfaux est représentée par Mme Linda Giunta, conseillère communale, et M. Romain Bapst.

Le comité directeur s'est réuni quant à lui à 9 reprises. La commune de Belfaux y est représentée par Mme Rose-Marie Probst, syndique.

La commune de Belfaux possède une surface de 70 ha de forêt au sein de la Corporation Forêts-Sarine.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site internet de Forêts-Sarine : www.forets-sarine.ch

Visite annuelle des forêts

Une visite de nos forêts avec le Service des Forêts et de la Nature (SFN) accompagné de la Corporation forestière Forêts-Sarine a eu lieu le 8 mai 2019 en présence de Mme Rose-Marie Probst, syndique, Mme Linda Giunta et M. Gabriel Litzistorf, conseillers communaux, et M. Bertrand Guillaume, responsable technique.

Dans son rapport, le Service cantonal des forêts et de la nature a relevé les points suivants :

- Forêt du Remblai :
 - Petit foyer de bostryche.
 - Lors d'une plantation de chênes effectuée en limite d'une propriété agricole, certains chênes ont été tirés hors du sol.
- Forêt des Devins :
 - Plusieurs dégâts suite aux coups de vent de janvier 2018 sont à déplorer notamment dans les forêts paroissiales.
 - Des plantations de complément ont été réalisées dans les trouées avec du chêne et du douglas.
 - La trouée Lothar plantée en chênes présente une belle qualité.
 - Une éclaircie sera entreprise dans deux ans environ.

La commune remercie les intervenants pour cette visite très intéressante.

PROTECTION DE LA POPULATION

Entente intercommunale ORCOC

L'Entente intercommunale ORCOC (Organe Communal de Conduite) s'est réunie à 2 reprises. Les communes regroupées sont Belfaux, La Sonnaz, Grolley et Ponthaux. Elle est composée de :

Président :	M. Christian Clément	Commune de La Sonnaz
Vice-présidente :	Mme Linda Giunta	Commune de Belfaux
Membres :	Mme Corinne Lambert	Commune de Grolley
	M. Bernard Zbinden	Commune de Ponthaux
	M. Pierre Vonlanthen	Chef ORCOC
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz	

Lors de ces deux séances, la commission a, entre autres, approuvé les comptes 2018 et le budget 2020.

Mutations au sein de l'entente intercommunale ORCOC

Aucune mutation n'est intervenue au sein de l'entente intercommunale ORCOC durant l'année 2019.

Etat-major ORCOC

L'état-major ORCOC est composé comme suit :

Chef ORCOC :	M. Pierre Vonlanthen	La Corbaz
Membres :	M. Jean-Pierre Barras	Belfaux
	M. Emile Collaud	Grolley
Secrétaire :	M. Michel Sallin	Belfaux

Cet état-major a été mis sur pied pour intervenir et diriger en cas de crise en lieu et place du Conseil communal qui doit déjà assumer ses responsabilités le moment venu. L'ORCOC est prêt à faire face à différents événements extraordinaires qui pourraient survenir, à savoir :

- accidents avec victimes multiples
- épidémies et pandémies
- canicules et sécheresse
- pannes d'électricité de longue durée ou pollution de l'eau

Toutefois, si la révision de la Loi sur la Protection de la population est acceptée, l'ORCOC sera supprimé en 2020. Les tâches et les alarmes seront reprises par l'OCC (Organe de conduite cantonal).

Mutations au sein de l'état-major ORCOC

Aucune mutation n'est intervenue au sein de l'état-major ORCOC durant l'année 2019.

SERVICE DU FEU

Commission intercommunale du Corps des Sapeurs-Pompiers de Sarine-Nord (CSP de Sarine-Nord)

Le CSP de Sarine-Nord regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Ponthaux. M. François Vallat est le commandant du feu.

La Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord s'est réunie à 4 reprises soit 2 assemblée ordinaires et deux assemblées extraordinaires. Elle est composée de :

Président :	M. Christian Clément	Commune de La Sonnaz
Vice-présidente :	Mme Linda Giunta	Commune de Belfaux
Membres :	Mme Corinne Lambert	Commune de Grolley
	M. Bernard Zbinden	Commune de Ponthaux
	M. François Vallat	Commandant du feu
	Mme Monique Favre	Commandante remplaçante du feu
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz	

Lors de ses séances ordinaires, la commission a, entre autres, approuvé les comptes 2018 du CSP de Sarine-Nord ainsi que le budget 2020.

Lors des séances extraordinaires, il a été traité de l'avenir de CSP de Sarine-Nord dans le cadre de "Sapeurs-pompiers 2020" qui découle de la révision partielle de la Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB).

La LECAB est entrée en vigueur en juillet 2018. Lors de l'élaboration de l'avant-projet de cette loi, il a été constaté qu'il n'était pas judicieux de régler la défense incendie et les secours dans une législation relative à un établissement cantonal d'assurances, raison pour laquelle il a été décidé de la régler dans une loi à part, à savoir la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS).

Les communes du CSP de Sarine-Nord se sont déterminées sur cet avant-projet de loi dans le courant du mois de septembre.

Actuellement, le canton de Fribourg compte 4'500 sapeurs-pompiers et plus de 70 bases de départ. Si la LDIS est acceptée, il n'y aura plus que 35 à 40 bases de départ non plus réparties selon les limites territoriales mais en fonction des risques.

L'organisation des corps de sapeurs-pompiers ne sera plus la même. 5 à 7 bataillons géreront la partie administrative et les bases de départ. A cet effet, trois bases de départ sont en principe prévues sur le territoire de Sarine-Nord, à savoir Fribourg, Belfaux ou Grolley et Montagny.

Si Belfaux était choisie comme base de départ, des investissements importants devront être envisagés à plus ou moins court terme.

Mutations au sein de la Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord

Aucune mutation n'est intervenue au sein de la Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord durant l'année 2019.

Activités 2019 du CSP de Sarine-Nord

Effectifs

Effectifs 2019 : 77 personnes dont 7 dames

Provenance des membres du CSP de Sarine-Nord

▪ Belfaux	17 personnes	▪ Grolley	24 personnes
▪ La Sonnaz	4 personnes	▪ Ponthaux	22 personnes
▪ Autres communes	10 personnes		

Heures d'exercices ou de formations

▪ 3 séances d'état-major	66 $\frac{3}{4}$ heures
▪ 4 cours de cadres	245 heures
▪ 4 exercices pour la totalité du corps	431 $\frac{1}{4}$ heures
▪ 6 exercices de protection respiratoire	265 $\frac{1}{2}$ heures
▪ 1 cours de chauffeurs-machinistes	50 $\frac{1}{4}$ heures

Interventions

Le CSP de Sarine-Nord est intervenu pour un total de 239 heures et, entre autres, pour les sinistres suivants :

- feu dans un garage à Ponthaux
- feu de thuyas à Belfaux
- inondations à Belfaux, Nierlet-les-Bois et Grolley en juin et juillet,
- feu de véhicule à la Sonnaz
- pollution au lisier à Belfaux
- grande intervention hydrocarbure suite à la pollution du Tiguellet par les TPF
- plusieurs alarmes automatiques

Service de police

La police des routes a, quant à elle, réalisé 594 heures. Elle a assuré la circulation et le parage lors de manifestations se déroulant dans l'une ou l'autre des communes membres du CSP de Sarine-Nord ou celles du Grand Fribourg, soit entre autres :

- Belfaux : bourses aux habits, fête des Céciliennes, fête du 1^{er} Août, week-end du Recrotzon, Aqua-terra, Festivins
- Grolley : fête du 1^{er} Août, marché d'automne
- Ponthaux : fête du 1^{er} Août
- Grand Fribourg : course Morat-Fribourg, Marcheton

Toutes ces formations et ces services représentent un montant de CHF 38'566.50 à répartir entre les communes membres du CSP de Sarine-Nord selon le nombre d'habitants de chacune des communes.

Administratif

Le rapport 2018 du CSP de Sarine-Nord a eu lieu le 25 janvier 2019, à Ponthaux. Le CSP de Sarine-Nord a également participé en délégation à l'assemblée de district le 1er février, à Ecu-villens, et à l'assemblée cantonale des sapeurs-pompiers le 15 mars, à Siviriez.

NATURALISATIONS

Commission des naturalisations

La commission des naturalisations s'est réunie à 4 reprises. Elle est composée de :

Présidente :	Mme Anne-Marie Schmid Kilic
Membres :	M. Nicolas Bapst
	M. Emile Minder jusqu'au 31.01.2019 s
	M. Aurèle Schaller depuis le 28 mai 2019
	M. Frédéric Oberson
	M. Christophe Thode jusqu'au 30 novembre 2019
	Mme Joëlle Schickel depuis le 17 décembre 2019
	Mme Linda Giunta, représentante du Conseil communal
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz

Mutations au sein de la Commission des naturalisations

M. Emile Minder, membre du groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et a été remplacé par M. Aurèle Schaller, membre du même groupe politique.

M. Christophe Thode, membre du groupe PDC, a donné sa démission et a été remplacé par Mme Joëlle Schickel, membre du même groupe politique.

Activités de la Commission des naturalisations

La Commission des naturalisations a traité 10 dossiers, pour un total de 18 personnes. Elle a préavisé favorablement 9 dossiers et en a suspendu 1. Par la suite, le Conseil communal a suivi le préavis de la commission des naturalisations et octroyé le droit de cité de Belfaux à 15 personnes.

11 personnes, dont les dossiers ont été traités dans le courant de l'année 2018, ont obtenu la naturalisation suisse avec droit de cité de Belfaux en 2019.

Une réception de toutes les personnes ayant obtenu la naturalisation suisse depuis 2016 s'est déroulée dans le cadre du week-end du Recrotzon durant laquelle un présent leur a été remis.

Le nouveau Règlement sur le droit de cité communal a été approuvé par le Canton le 6 mai 2019.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur la nationalité suisse et des nouvelles dispositions d'exécutions cantonale, une délégation de la Commission des naturalisations a participé, le 25 septembre 2019, à une séance d'information à ce sujet organisée par le canton. Cette séance avait pour but de donner des informations, entre autres, sur ce qui suit :

- introduction du guichet virtuel
- nouveautés introduites par la nouvelle législation fédérale relative aux naturalisations
- nouveautés introduites par la nouvelle législation cantonale relative aux naturalisations

8. FINANCES ET IMPOTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE

Responsable : Mme Jacqueline Gury Racine

Suppléante : Mme Chantal Barras

FINANCES ET IMPOTS

Commission financière

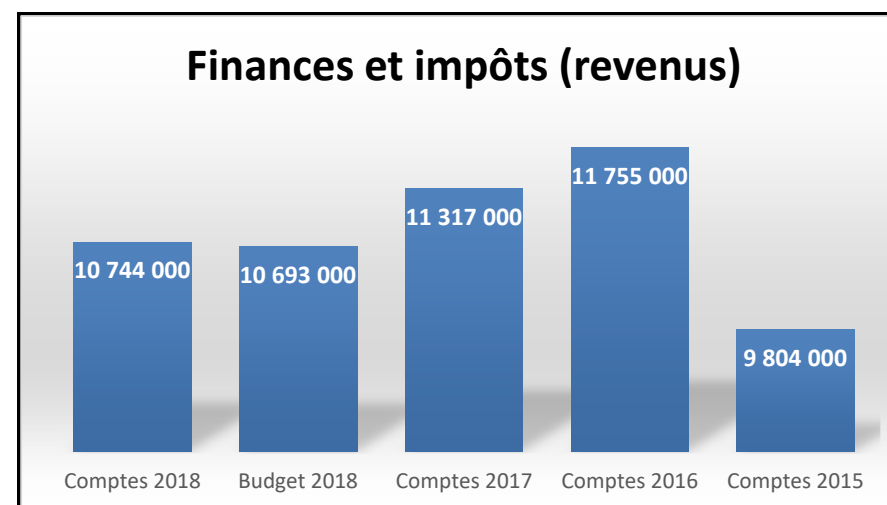
La Commission financière s'est réunie à 6 reprises. Elle est composée de :

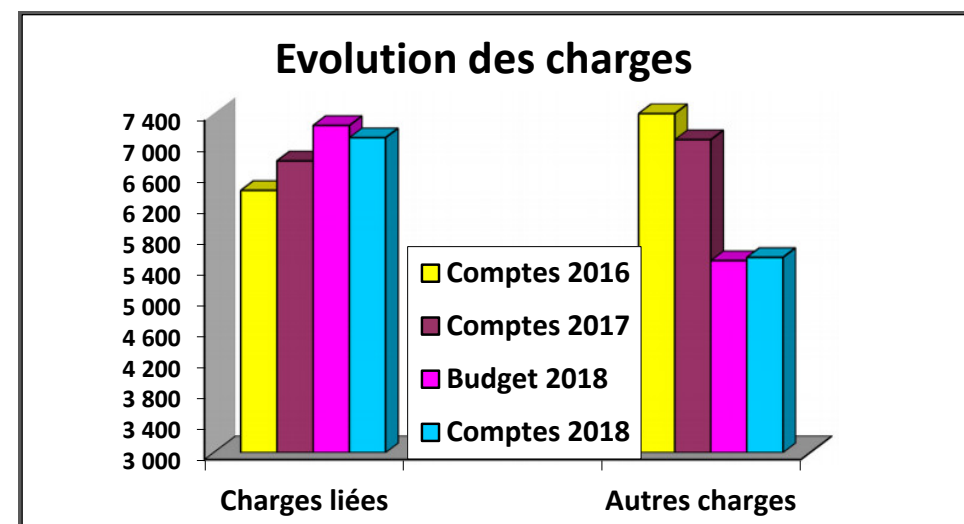
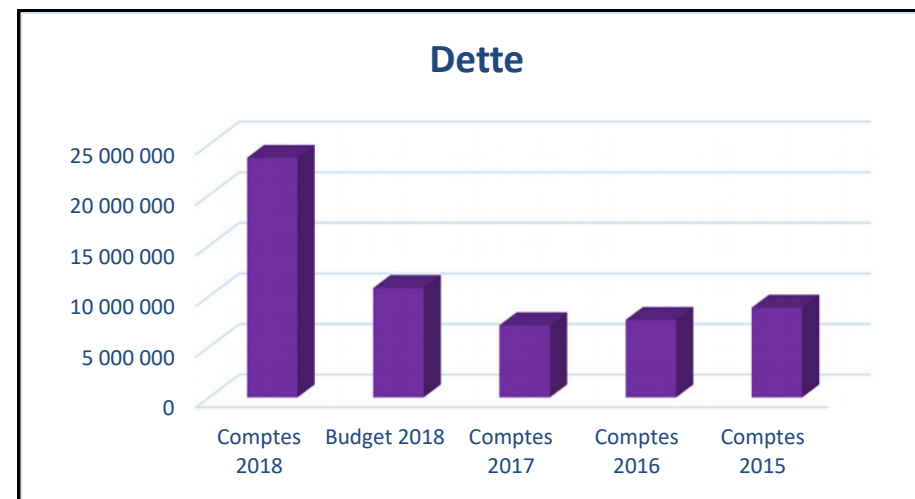
Présidence : M. Roger Descloux
Membres : Mme Solange Berset, jusqu'au 27.04.2019
Mme Murielle Angéloz Burns, depuis le 28.05.2019
Mme Anne de Steiger
M. Emmanuel Ducotterd
M. David Erard
M. Jean-Pierre Frésard
M. Dominique Stohr

Mutations au sein de la Commission financière

Mme Solange Berset, membre du groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et a été remplacée par Mme Murielle Angéloz Burns, membre du même groupe politique.

Comptes 2018





Quelques chiffres

Fonctionnement charges	CHF	12'618'509.70
Fonctionnement revenus	CHF	12'619'376.82
Amortissement obligatoire	CHF	459'936.00
Création de provision	CHF	130'000.00
Bénéfice net	CHF	867.12
Cashflow	CHF	590'803.12
Charges liées canton	CHF	3'865'561.45
Charges liées associations & communes	CHF	3'221'401.18
Recettes personnes physiques (revenu et fortune)	CHF	6'952'491.65
Recettes personnes morales (bénéfice et capital)	CHF	583'662.30
Recettes contribution immobilière	CHF	767'342.20
Impôts sur des gains immobiliers	CHF	150'074.50
Impôts sur les mutations	CHF	137'578.85
Dettes par habitant (3'338)	CHF	2'631.95

A l'heure de la rédaction de ce bulletin et en tenant compte de l'affaire de détournement de l'ancien boursier communal qui a touché notre commune en 2019, le Conseil communal ne commente pas davantage les chiffres ci-dessus.

Budgets 2020

Fonctionnement

Le budget 2020 boucle avec un total des charges de CHF 13'373'550.00 et des produits de CHF 13'002'910.00, soit un résultat négatif de CHF 370'640.00. Pour l'année 2020, les charges augmenteront de 0.77 % et les revenus de 0.24 % par rapport au budget 2019. Suite à la révision de la réforme fiscale PF17, les rentrées fiscales sur le bénéfice des personnes morales baissent de 58.6% et celles sur le capital baissent de 89.8% par rapport au budget 2019. Le canton ne compense que partiellement cette baisse de rentrées fiscales.

De la péréquation des ressources, un montant de CHF 603'898.00 nous a été attribué. Notre indice du potentiel fiscal, qui l'année passée se trouvait à 81.50, est passé pour cette année à 81.29, soit une majoration par rapport à la moyenne qui est de 100. De la péréquation des besoins, un montant de CHF 197'495.00 nous a été attribué. Notre indice synthétique des besoins, qui l'an passé était de 108.08, a augmenté cette année à 108.15.

Le déficit du budget représente les 3.01% des charges communales et de ce fait reste dans les normes autorisées (5%).

Des informations détaillées figurent à la fin du présent Rapport de gestion.

Investissements

Cinq investissements ont été prévus et vous ont été présentés individuellement durant l'année 2019 :

- installation d'un cabinet médical
- pose d'un revêtement phono absorbant à la route de Corminboeuf
- création d'un cheminement piétonnier à la route de la Rosière
- construction d'un collecteur d'eaux usées dans le secteur du nouveau bâtiment scolaire
- études routières en relation avec le projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4)

Dans le budget 2020, différents investissements sont présentés avec les dépenses qui les concernent à la fin du présent Rapport de gestion. Le total des dépenses d'investissements quant à lui s'élève à CHF 6'650'000.00 et les recettes d'investissements estimées s'élèvent à CHF 955'000.00.

ECONOMIE

Commission économique

La Commission économique s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Présidente :	Mme Jacqueline Gury Racine
Membres :	Mme Muriel Angéloz Burns
	Mme Solange Berset jusqu'au 28.02.2019
	Mme Carine Eggertswyler
	Mme Véronique Rebetez
	Mme Sonia Baeriswyl
	M. Olivier Brülhart jusqu'au
	M. Thierry Nydegger jusqu'au 21.08.2019
	M. Claude-Nathanaël Sciboz depuis le 01.01.2020
	M. Stéphane Losey
Secrétaire :	Mme Anne de Steiger

Mutations au sein de la Commission économique

Mme Solange Berset, membre du groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et pour l'instant le poste est vacant.

M. Olivier Brülhart, représentant de l'ICAB, a donné sa démission et pour l'instant le poste est vacant.

M. Thierry Nydegger, membre du groupe PDC, a donné sa démission et a été remplacé par M. Claude-Nathanaël Sciboz, membre du même groupe politique.

Activités de la Commission économique

Les thèmes qui l'ont occupée sont :

- Plan d'aménagement de détail (PAD) de La Gotta
- L'implantation du Cabinet médical
- L'Agglo, plus particulièrement le trophée PME
- L'espace coworking de Belfaux
- Projet d'une école du Cycle d'orientation à Belfaux
- Relations entre l'ICAB et la commune

Lors de leurs séances, les membres de la Commission économique ont souhaité prendre position sur les aspects économiques liés au Grand Fribourg et sur les sujets touchant directement la vie de l'économie locale.

Apéritif de l'économie locale

L'apéritif de l'économie locale a eu lieu le 4 septembre 2019 au Centre paroissial, à Belfaux, et a réuni une centaine de personnes.

Après les salutations d'usage, les thèmes suivants ont été abordés :

- Présentation des zones d'activités de l'AGGLO par Mme Snezana Peiry, responsable de la promotion économique de l'AGGLO de Fribourg
- Conférence de M. Grégory Grin, directeur de l'Association de soutien aux start-up fribourgeoises "Fri Up" sur le thème "Comment s'inspirer des méthodes des start-up pour développer son entreprise"

La soirée s'est terminée par des échanges autour d'une agape offerte par la commune.

CIMETIERE

Cercle d'inhumation

Les communes de Belfaux, Corminboeuf et La Sonnaz ainsi que la Paroisse de Belfaux font partie du cercle d'inhumation.

La Commission du cimetière s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Présidente :	Mme Jacqueline Gury Racine	Commune de Belfaux
Vice-Présidente :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
Membres :	M. l'Abbé Jacques Rime	Paroisse de Belfaux
	Mme Christiane Haas	Paroisse de Belfaux
	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf
	Mme Olivia Théraulaz	Commune de La Sonnaz
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

Mutations au sein de la Commission du cimetière

Mme Christiane Haas, représentante de la Paroisse de Belfaux, a donné sa démission au 7 décembre 2019. La Commission du cimetière la remercie pour son engagement durant toutes ces années.

Règlement du cimetière

Le nouveau règlement du cimetière ainsi que les conventions intercommunales sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Centre funéraire

Le cercle d'inhumation a enregistré :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Incinérations	28	16	10	15	16	18
Inhumations	6	7	3	2	2	5

Le secteur A du cimetière a été désaffecté dans le courant du mois de juillet 2019.

POLICE

Patentes

Le Conseil communal a transmis 12 préavis favorables pour la délivrance ou le renouvellement de patentes dans les domaines suivants :

- exploitation des divers commerces (restaurants, kiosque, buvettes, magasins, etc.)
- concessions pour les taxis.

Police de proximité

La Police de proximité a transmis les données ci-dessous concernant Belfaux :

- Criminalité : 5 cas de lésions corporelles, 0 voie de fait, 4 actes de violence domestique, 0 brigandage
- Dommages à la propriété ou déprédations : 11 cas.
- Vols par effraction : 7 cas.
- Autres vols : 14 cas.
- Sécurité routière : 16 cas, 10 avec blessés légers, 6 avec des dégâts de matériel, 0 cas mortel.
- Trouble à l'ordre public : 2 cas

Selon la Police de proximité, notre commune est calme et les statistiques sont basses. Les relations avec les différentes autorités sont bonnes.

Par ailleurs, la Police a été sollicitée pour les manifestations villageoises, la surveillance autour de l'école et différentes problématiques de vitesse et de stationnement.

9. PETITE ENFANCE - COLONIE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME

Responsable : Mme Chantal Barras
Suppléante : Mme Mary-Lise Bapst

PETITE ENFANCE

Crèche Barbotine

L'association de la crèche Barbotine regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Misery-Courtion.

Assemblée des délégués de la crèche Barbotine

L'Assemblée des délégués s'est réunie à 5 reprises. Elle est composée de :

Présidente :	Mme Jacqueline Gury Racine, commune de Belfaux
Vice-présidente :	Mme Laurence Zizza, commune de Misery-Courtion (jusqu'en mars 2019) Mme Myriam Genoud, commune de Misery-Courtion (dès novembre 2019)
Délégués :	Mme Rose-Marie Probst, commune de Belfaux Mme Muriel Frésard, commune de Belfaux Mme Carole Ansermot, commune de Grolley Mme Olivia Théraulaz, commune de La Sonnaz
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz

Mutations au sein de l'Assemblée des délégués de la crèche Barbotine

Mme Laurence Zizza, déléguée pour la commune de Misery-Courtion, a donné sa démission et a été remplacée par Mme Myriam Genoud, conseillère communale à Misery-Courtion.

Comité de direction de la crèche Barbotine

Le Comité de direction s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. Il est composé de :

Présidente :	Mme Brigitte Python	Commune de La Sonnaz (jusqu'en juin 2019)
	Mme Chantal Barras	Commune de Belfaux (dès juillet 2019)
Membres :	Mme Suzanne Bovet	Commune de Grolley
	Mme Myriam Genoud	Commune de Misery-Courtion (jusqu'en mars 2019)
	M. Christophe Frossard	Commune de Misery-Courtion (dès mars 2019)
	Mme Chantal Barras	Commune de Belfaux (jusqu'en juin 2019)
	Mme Gwenaëlle Ecoffey	Commune de La Sonnaz (dès juillet 2019)
Crèche :	La Directrice	Voix consultative

Mutations au sein du Comité de direction de la crèche Barbotine

Mme Brigitte Python, déléguée de La Sonnaz et présidente du Comité de direction, a donné sa démission et a été remplacée, pour la direction, par Mme Chantal Barras, déléguée de Belfaux, et en tant que déléguée de La Sonnaz par Mme Gwenaëlle Ecoffey, conseillère communale dans cette même commune.

Mme Myriam Genoud, déléguée de Misery-Courtion, a donné sa démission et a été remplacée par M. Christophe Frossard.

Directrice de la crèche Barbotine

Mme Brigitte Röthlisberger	jusqu'au 30.04.2019
Mme Cécile Krassnitzer	du 01.04.2019 au 30.09.2019
Mme Tiffany Duffey	dès le 01.03.2020

Fonctionnement de la crèche

Taux d'occupation 90 % au 31.12.2019

Prix coûtant CHF 120.-- par jour et par enfant des communes membres

La commune assume la différence entre le prix coûtant et le prix payé par les parents, soit pour 2019 un montant total de CHF 97'577.30

Chiffres clés	Total des charges	CHF 699'218.99
	Total des produits	CHF 691'145.50
	Bénéfice	CHF 8'073.49

Capacité d'accueil 29 places réparties en 3 secteurs

Personnel L'équipe éducative est composée de :

- Diplômé(e)s ou certifié(e)s dans le domaine de la petite enfance
- Personnel auxiliaire expérimenté
- Apprenti-e/s et stagiaire/s

Provenance des enfants :	Belfaux	44 enfants
	Grolley	9 enfants
	La Sonnaz	12 enfants
	Misery-Courtion	5 enfants

L'année 2019 n'a pas été de tout repos pour l'Association de la crèche Barbotine. En effet, les changements ont été nombreux au niveau de l'Association et du Comité de direction.

Malgré cette situation particulière, nous avons pu compter sur chacune des collaboratrices. Leur engagement, leur esprit d'équipe ainsi que leurs connaissances professionnelles ont permis à la crèche de maintenir un accueil de qualité pour les enfants.

Des renseignements divers ainsi que les comptes et budgets sont disponibles sur le site de la crèche Barbotine.

Structures d'accueil de la petite enfance

Conformément à la Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) du 9 juin 2011, la commune de Belfaux a subventionné les structures d'accueil extrafamilial comme suit :

Association d'accueil familial de jour de la Sarine	Fin 2019	Fin 2018	Fin 2017	Fin 2016	Fin 2015
Nombre d'enfants placés	51	72	68	74	66
Subventions CHF	73'558.65	55'365.20	42'641.00	56'167.35	43'968.85

Ecole maternelle

Cette structure a été mise en place par sa présidente et fondatrice Mme Evelyne Krauskopf il y a plus de 20 ans. L'école maternelle est appréciée des parents et est importante pour les enfants de notre commune. Elle permet notamment une transition harmonieuse entre la vie de famille et leur entrée à l'école obligatoire. Jusqu'en juin 2019, Mme Dolorès Page (secrétariat et comptabilité) et Mme Florence Châtelain Zuccone (enseignante), se sont chargées de toute la partie administrative de cette association.

Dès la rentrée scolaire 2019/2020, la commune a repris la gestion de l'Ecole maternelle. Des nouveaux règlements ainsi que des nouveaux tarifs sont au programme pour 2020. Le coût de l'école maternelle fait désormais partie intégrante des comptes communaux.

Année	Enfants inscrits	Total des charges	Total des produits
Fin 2019	22	27'845.42	9'934.77

Ecole maternelle	Fin 2019	Fin 2018	Fin 2017	Fin 2016	Fin 2015
Enfants placés	22	24	26	28	29
Subventions CHF	-	14'999.20	14'813.90	14'904.70	14'984.00

Accueil extrascolaire (AES)

Actuellement, l'AES a une capacité d'accueil de 36 places à plein temps, réparties sur 2 sites. Lors des repas de midi, l'AES peut accueillir jusqu'à 44 enfants selon la nouvelle autorisation délivrée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).

Responsable de l'AES : Mme Ana Ferreira

Personnel :
1 responsable
4 animatrices
1 auxiliaire

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la garde des enfants en âge de scolarité en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

L'AES ouvre également ses portes durant les vacances scolaires. Pour l'année 2019, un sondage a été proposé aux parents afin planifier au mieux l'ouverture durant les vacances. L'ouverture pour 2019 a été la suivante :

- 1 semaine à Pâques
- 2 semaines en juillet
- 1,5 semaine en août

Un programme varié avec des ateliers, des sorties et de nouvelles découvertes a été proposé pour chaque semaine.

Le coût de l'AES fait désormais partie intégrante des comptes communaux.

Année	Enfants inscrits	Total des charges	Total des produits
2019	64	232'260.03	109'174.46

Accueil extrascolaire	Fin 2018	Fin 2017	Fin 2016	Fin 2015
Enfants placés	89	92	88	79
Subventions CHF	27'746.20	53'613.65	55'284.00	38'251.10

Tranches horaires

Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
07h00 à 08h00	08h00 à 11h55	11h55 à 13h45	13h45 à 15h30	15h30 à 17h40	17h40 à 18h10

Durant le courant de l'automne, notre fournisseur de repas "Le Bosquet" a résilié la convention de la livraison des repas de midi. Désormais, nous collaborons avec le P'tit Gourmet, traiteur de notre région qui assure d'ores et déjà le service pour l'Association de la crèche Barbotine.

Secrétariat

Afin de centraliser les divers secrétariats (école primaire, AES, école maternelle), Mme Clémentine Rime-Genoud, secrétaire de l'école, a repris les postes de secrétaire-comptable de l'AES et de l'école maternelle.

COLONIE

Colo 2019

La Colo de Belfaux s'est rendue à Hasliberg, dans le canton de Berne, du 13 juillet au 20 juillet 2019. Ce sont 80 enfants de notre commune qui ont passé une semaine magnifique sous le signe du rire, de l'amitié et des loisirs hors de nos frontières fribourgeoises.



Cette colonie, était-ce la dernière ?

Après avoir organisé avec brio 10 colonies, le comité actuel s'en va. A ce jour, aucun successeur n'a pour l'heure été trouvé. Avis aux amateurs !

JEUNESSE

Réception des jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 ans

Cette réception s'est déroulée dans le cadre de la manifestation "Sous les couleurs de Belfaux" les 21 et 22 septembre 2019.

CULTURE

Commission culturelle et d'animation

La commission culturelle et d'animation a siégé à 4 reprises. Elle est composée de :

Présidente	Mme Chantal Barras
Membres	Mme Yvonne Bapst Mme Marianne Aebischer Mme Marie-Claire Daul Mme Stéphanie Späni M. René Andrey depuis le 11 mai 2019 M. Alain Carrupt jusqu'au 11 mars 2019 M. René Krattinger M. Frantz Simonis
Secrétaire	Mme Marianne Aebischer

Mutations au sein de la Commission culturelle et d'animation

M. Alain Carrupt, membre du groupe PS-PCS et Ouverture, a donné sa démission et le poste est toujours vacant.

Mme Françoise Prongué Hofstetter, membre du groupe Arc-en-Ciel, a donné sa démission en fin d'année 2018 et a été remplacée par M. René Andrey, membre du même groupe politique.

Activités de la Commission culturelle et d'animation

La Commission culturelle et d'animation a organisé et/ou collaboré à plusieurs manifestations qui se sont déroulées dans le village en 2019. En voici un aperçu :

Week-end du Recrotzon

La Commission a travaillé en collaboration avec la Commission de l'énergie et de l'environnement, la Commission d'intégration ainsi qu'avec la Société de Jeunesse de Belfaux afin d'organiser un week-end haut en couleurs les 21 et 22 septembre 2019.

Le programme était le suivant :

- Fabrication du vin cuit à l'ancienne

Après plus de 22 heures d'attente, la cuisson des 500 litres de jus de poire s'est soldée par la mise en bouteilles d'une cinquantaine de litres de vin cuit. Toutes les bouteilles de la cuvée 2019 ont trouvé preneur.



- Vide-greniers

Cette année et pour sa 6ème édition, la journée vide-greniers s'est déroulée sur la place du centre paroissial, en même temps que la fabrication du vin cuit. Plus d'une vingtaine d'exposants y ont participé. Pour rappel, ces journées vide-greniers sont une brocante de particulier à particulier, permettant de vendre tout ce qui n'est plus utilisé mais encore utilisable.

- Sous les couleurs de Belfaux

Cette première édition s'est parfaitement intégrée aux diverses manifestations du week-end. En effet, la commune de Belfaux a accueilli officiellement :

- Les jeunes gens et jeunes filles ayant fêté leurs 18 ans durant l'année
- Les personnes ayant obtenu la naturalisation suisse depuis 2016
- Les personnes qui sont arrivées à Belfaux depuis le 01.07.2018



- Repas du Recrotzon

La Société de jeunesse de Belfaux a invité tous les Belfagiens et les Belfagiennes à venir déguster le repas du Recrotzon. Une tradition que cette société fait perdurer depuis plusieurs années. Plus de 200 personnes ont participé à cet événement.

Soirée Roadmovie

Roadmovie c'est le cinéma itinérant de Suisse. Chaque automne, il parcourt les routes helvétiques avec un coffre plein de films. Le 11 novembre 2019, il s'est installé au Centre paroissial, à Belfaux.

Un après-midi spécial dédié aux classes de 5 et 6H de notre école a permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances en matière de cinéma.

La Commission culturelle et d'animation a invité les citoyens dès 19h00 pour la présentation du film "Le vent tourne" de Bettina Oberli.

Saint Nicolas

Comme chaque année, la traditionnelle fête de la St-Nicolas a été organisée par la Commission culturelle et d'animation en collaboration avec la Société de Jeunesse de Belfaux. Cette soirée s'est déroulée le 7 décembre 2019 dans la forêt de Belfaux.

Une centaine d'enfants ont rendu visite à St-Nicolas et ont reçu un sachet de friandises. Petits et grands ont pu se réchauffer autour d'une tasse de thé dans une ambiance chaleureuse.

Activités au cœur du village

L'année 2019 a été riche en manifestations dans notre village. Voici un aperçu de ces différentes manifestations :

36^{ème} Fête des Céciliennes du Secteur St-Croix

Le chœur-mixte St-Etienne a organisé cette manifestation du 16 au 19 mai. Avec pour thème "Y'a d'la joie", cette manifestation a permis aux amateurs d'art choral de vivre un week-end haut en couleur.

Au programme : Concert de gala du Chœur Suisse des jeunes, prestations devant le jury des différentes chorales du Secteur, messe solennelle chantée par plus de 350 chanteurs accompagnés d'un orchestre de cuivres.

Belfaux-Belfête "On s'était dit rendez-vous... place du village !"

L'édition 2019 s'est déroulée du 14 au 16 juin 2019 au Centre paroissial de Belfaux. Cette magnifique édition avait pour fil rouge "le banc", autrefois symbole de lieux de rencontres intergénérationnelles et d'échanges, tant sur les places publiques des communes que sur le devant des habitations et tout particulièrement sur le devant des fermes.

Le temps d'un week-end, les abords du centre paroissial se sont transformés en place du village, où commerçants, sociétés locales, artisans et habitants d'ici et d'ailleurs ont partagé de très beaux moments.

La Commission culturelle et d'animation a réalisé tous les décors pour l'édition 2019 de Belfaux-Belfête.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation, ainsi qu'au comité qui a œuvré durant plus d'une année pour mettre en place cette manifestation !

Photos à disposition sur le site internet : www.belfauxbelfete.ch

1^{er} Août 2019

La Fête nationale du 1^{er} Août a été organisée par l'Etoile Sportive Belfaux (ES Belfaux), avec l'appui de la commune.

Cette manifestation s'est déroulée au terrain de football et a attiré un grand nombre de participants.

20^{ème} anniversaire des Tricounis

Les Tricounis ont fêté leur 20^{ème} anniversaire les 8 et 9 novembre 2019. Souper-spectacle le vendredi avec cortège et concert de guggens le samedi. A l'occasion de son anniversaire, la société a inauguré son nouveau costume.

Festivins

La 20^{ème} édition a eu lieu les 16 et 17 novembre au Centre paroissial de Belfaux.

Cette manifestation, organisée par la confrérie des Tire-Bouchons, a permis à plus de 40 exposants de présenter leurs produits de qualité. Festivins vous donne d'ores et déjà rendez-vous les 21 et 22 novembre 2020.

Soutiens financiers accordés par la commune

Le Conseil communal a soutenu financièrement les sociétés suivantes :

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| ▪ BédéMANIA | ▪ Guggenmusik Les Tricounis |
| ▪ Les Aînés, jeu de carte | ▪ Groupe de Recherches Historiques |
| ▪ Fanfare La Lyre | ▪ Société de Tir à 300 mètres |
| ▪ Chœur Chanteclair | ▪ Hockey Club Belfaux |
| ▪ Chœur mixte St-Etienne | ▪ Confrérie les Tire-Bouchon |

TOURISME

Fribourg-Tourisme

Fribourg-Tourisme continue le développement du projet ADN1606 visant la mise en valeur du patrimoine historique. En tant que membre de Fribourg-Tourisme, la commune de Belfaux a été invitée à diverses inaugurations :

- Visite des fortifications "EST" en mai 2019
- Balade contée à la nuit tombée en novembre 2019



COMPTES 2018

⇒ **FONCTIONNEMENT**

⇒ **INVESTISSEMENTS**

BUDGETS 2020

⇒ **FONCTIONNEMENT**

⇒ **INVESTISSEMENTS**

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2018

	COMPTES	COMPTES 2018		BUDGET 2018		COMPTES 2017	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION	1'280'115.00	130'306.00	1'335'822.00	125'000.00	1'278'075.18	140'379.00
1	ORDRE PUBLIC	238'285.41	115'971.35	267'800.00	139'200.00	372'655.20	256'664.80
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4'452'317.85	322'186.53	4'554'494.00	283'800.00	4'338'786.65	295'340.55
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	376'930.10	21'469.65	409'917.00	21'000.00	377'950.36	33'322.20
4	SANTE	1'182'251.20	12'438.50	1'187'600.00	15'000.00	1'079'549.35	5'990.85
5	AFFAIRES SOCIALES	1'870'022.24	3'019.45	1'881'450.00	1'000.00	1'710'737.12	3'633.45
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	898'276.20	144'805.55	870'677.00	75'000.00	827'958.81	89'148.10
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'288'575.70	1'124'447.97	1'316'296.00	1'096'300.00	1'832'589.47	1'713'474.44
8	ECONOMIE	47'085.25	967.50	47'557.00	700.00	46'862.40	1'625.50
9	FINANCES ET IMPOTS	984'650.75	10'743'764.32	863'728.00	10'692'804.00	1'981'703.20	11'316'566.77
	TOTALISATION	12'618'509.70	12'619'376.82	12'735'341.00	12'449'804.00	13'846'867.74	13'856'145.66
	Résultat	867.12			285'537.00	9'277.92	

COMPTE D'INVESTISSEMENTS 2018

	COMPTES	COMPTES 2018		BUDGET 2018		COMPTES 2017	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
1	ORDRE PUBLIC						
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	553'948.35		1'033'000.00		202'882.85	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'261'704.00		620'000.00		420'006.90	60'000.00
	PROTECTION D'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT	354'950.15	57'975.05	225'000.00	212'023.00	233'063.55	62'877.75
9	FINANCES ET IMPOTS					2'934.35	
	TOTALISATION	2'170'602.50	57'975.05	1'878'000.00	212'023.00	858'887.65	122'877.75
	Résultat		2'112'627.45		1'665'977.00		736'009.90

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

		BUDGET 2020		BUDGET 2019		COMPTES 2018	
	COMPTES	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION	1'651'000.00	161'500.00	1'528'539.00	150'900.00	1'280'115.00	130'306.00
1	ORDRE PUBLIC	293'800.00	140'910.00	280'100.00	139'350.00	238'285.41	115'971.35
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4'658'417.00	252'000.00	4'675'479.00	215'500.00	4'452'317.85	322'186.53
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	390'720.00	5'000.00	414'105.00	6'000.00	376'930.10	21'469.65
4	SANTE	1'200'950.00	11'000.00	1'219'820.00	11'000.00	1'182'251.20	12'438.50
5	AFFAIRES SOCIALES	1'853'900.00	29'700.00	1'920'400.00	3'000.00	1'870'022.24	3'019.45
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	881'580.00	98'500.00	866'350.00	75'000.00	898'276.20	144'805.55
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'312'180.00	1'143'600.00	1'303'909.00	1'132'300.00	1'288'575.70	1'124'447.97
8	ECONOMIE	39'573.00	700.00	49'473.00	700.00	47'085.25	967.50
9	FINANCES ET IMPOTS	1'091'430.00	11'160'000.00	1'012'901.00	11'238'419.00	984'650.75	10'743'764.32
	TOTALISATION	13'373'550.00	13'002'910.00	13'271'076.00	12'972'169.00	12'618'509.70	12'619'376.82
	Résultat		370'640.00		298'907.00	867.12	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

® = report

294 ENSEIGNEMENT ET FORMATION - BATIMENTS

Construction du bâtiment de la petite enfance (Crédit accepté : CHF 10'000'000.00, message no 64)	®	5'500'000.00
Création et aménagement d'une cours de récréation / place de jeux et construction d'un préau (crédit accepté : CHF 100'000.00, message no 20)	®	10'000.00
Halle de sports: fourniture et pose de nouveaux luminaires (crédit accepté : CHF 40'000.00, message no 5) (crédit complémentaire accepté : CHF 20'000.00, message no 53)	®	60'000.00
Halles de sports : travaux d'entretien (crédit accepté : CHF 80'000.00, message no 54)	®	10'000.00

34 SPORTS

Installation d'un arrosage automatique sur le terrain de football principal (crédit accepté : CHF 80'000.00, message no 69)	®	80'000.00
--	---	-----------

62 ROUTES

Valtraloc, secteur Le Mouton - giratoire de La Forge (crédit accepté : CHF 1'028'155.00, message no 6)	®	600'000.00
Pose d'un revêtement phono absorbant à la route de Corminboeuf, travaux édilitaires et assainissement de l'éclairage public (crédit demandé : CHF 70'000.00, message no 76)		70'000.00
Création d'un cheminement piétonnier à la route de La Rosière (crédit demandé : CHF 150'000.00, message no 77)		150'000.00
Etudes routières en relation avec le Projet d'Agglomération de 4ème génération (PA4) (crédit demandé : CHF 60'000.00, message no 79)		60'000.00

71 CANALISATIONS

Construction d'un collecteur d'eaux usées dans le secteur du nouveau bâtiment scolaire (crédit demandé : CHF 45'000.00, message no 78)		45'000.00
---	--	-----------

79 AMENAGEMENT

Révision du Plan d'Aménagement Local, PAL (crédit accepté : CHF 100'000.00, séance du 04.12.2007) (crédit complémentaire accepté : CHF 50'000.00, séance du 04.12.2012)	®	30'000.00
Etudes préliminaires de la « porte d'entrée du village » côté Grolley et du concept de la route de Lossy (crédit accepté : CHF 70'000.00, message no 71)	®	35'000.00

TOTAL

6'650'000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020

® = report

62 ROUTES

Création d'un trottoir et d'un passage pour piétons pour le quartier des Essertines ® 20'000.00

(crédit accepté : CHF 85'000.00, message no 40)

(crédit complémentaire accepté : CHF 115'000.00, message no 65)

Chemins AF (améliorations foncières), réfection des chemins agricoles selon expertise fédérale du 20.01.2015 ® 235'000.00

Subventions de la Condéfaction et du Canton

(crédit accepté : CHF 580'000.00, message no 24)

Valtraloc, secteur Le Mouton - giratoire de La Forge ® 700'000.00

Subventions de l'Agglomération

(crédit accepté : CHF 1'028'155.00, message no 6)

TOTAL

955'000.00

Plan d'occupation halle de sports : année scolaire 2019-2020

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche													
	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3												
08.00 - 08.15	ECOLE PRIMAIRE		ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE		ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE		ECOLE PRIMAIRE	FC* jusqu'à 10h30																
08.15 - 08.40																										
08.40 - 09.05																										
09.05 - 09.30																										
09.30 - 09.55					ECOLE PRIMAIRE																					
09.55 - 10.15																										
10.15 - 10.40																										
10.40 - 11.05					ECOLE PRIMAIRE																					
11.05 - 11.25																										
11.25 - 11.50	CORPS ENSEIGNANT						CORPS ENSEIGNANT																			
12.00 - 12.30																										
12.30 - 13.00																										
13.00 - 13.30																										
13.30 - 13.45																										
13.45 - 14.15																										
14.15 - 14.40																										
14.40 - 15.05	ECOLE PRIMAIRE						ECOLE PRIMAIRE																			
15.05 - 15.30																										
15.30 - 15.45	NETTOYAGES			NETTOYAGES ET DESINFECTION	CAB 14h45	Barbotine 15h15	ECOLE PRIMAIRE																			
15.45 - 16.00																										
16.00 - 16.15																										
16.15 - 16.30																										
16.30 - 16.45																										
16.45 - 17.00					CAB parents - enfants																					
17.00 - 17.15																										
17.15 - 17.30																										
17.30 - 17.45	VBC		FC*		CAB poussins + écoliers		FC*		CAB																	
17.45 - 18.00																										
18.00 - 18.15																										
18.15 - 18.30																										
18.30 - 18.45																										
18.45 - 19.00	CAB	VBC			CAB		VBC																			
19.00 - 19.15																										
19.15 - 19.30																										
19.30 - 19.45	CAB	Moto club*																								
19.45 - 20.00																										
20.00 - 20.15																										
20.15 - 20.30																										
20.30 - 20.45	VBC																									
20.45 - 21.00																										
21.00 - 21.15																										
21.15 - 21.30																										
21.30 - 21.45																										
21.45 - 22.00																										

* du 01.11.2019 au 31.03.2020